l'Opinion

N° 2777 DATÉ DU 4 JUIN 2024
3 €

Quotidien libéral // politique, économie, international

Proche-Orient : la mission diplomatique à haut risque du patron de la CIA

Notre cahier exclusif
THE WALL STREET JOURNAL.

Qui veut effacer Valérie Hayer ?

Valérie Hayer est-elle nulle ? Est-elle incapable de mener la bataille pour les européennes ? Est-ce pour cette raison que le président de la République et le Premier ministre multiplient les irruptions dans la dernière ligne droite de la campagne ? En tout cas, Emmanuel Macron et Gabriel Attal font tout pour donner l'impression qu'ils jugent sévèrement la campagne de leur championne, la tête de liste Renaissance. Débat en frontal avec le leader de la liste RN, Jordan Bardella, apparition surprise dans un studio de radio en plein milieu d'une interview de Valérie Hayer, tout se passe comme si le Premier ministre avait décidé de couvrir la voix de sa candidate ; quant à Emmanuel Macron, sa proposition de débat avec Marine Le Pen et son émission spéciale aux 20 heures de toutes les chaînes programmée à la veille de la clôture de la campagne donnent l'image d'un chef persuadé que rien n'est possible sans lui, et surtout pas une performance dans les urnes.

Rien d'illégal à cela, bien sûr, et ce n'est pas la première fois qu'un président de la République vient imposer sa présence dans une campagne électorale. Rien, non plus, qui ne puisse être corrigé par l'Arcom, le gendarme des temps de parole politiques. Mais une certaine gêne se dégage de ces initiatives. D'abord parce que c'est assez méprisant pour Valérie Hayer, comme l'ont relevé François-Xavier Bellamy, la tête de liste LR et plusieurs candidats des oppositions. Ensuite parce que, venant après la mise en scène d'un duel télévisé avec les seuls représentants du Rassemblement national, cette façon de capter, par petits coups d'éclat, la campagne crée une distorsion démocratique peu conforme à l'esprit d'une élection. Enfin parce que se mettre ainsi en première ligne dans un combat européen, c'est souligner la dimension nationale du vote, et s'obliger à en tirer des conséquences tout aussi nationales.

Nicolas Beytout
@nicolasbeytout

A cinq jours du scrutin, trois foyers d'incendie menacent de s'embraser. Bercy où l'on cherche des économies. La Nouvelle-Calédonie où la situation reste tendue. Le monde agricole où la colère repart

Européennes : ces 3 bombes qui menacent la macronie



KAK

Lait sur le feu

Distancés dans les sondages par la liste RN, **le président de la République et son Premier ministre se démultiplient dans les médias pour tenter d'inverser la tendance**. En gardant un œil sur les foyers de crise susceptible de redémarrer dans la dernière ligne droite de la campagne.

François-Xavier Bourmaud, Marc Vignaud et Emmanuelle Ducros

Le feu couve. A six jours des élections européennes, il ne demande qu'à repartir. Chez les retraités qui redoutent de faire les frais du dérapage des finances publiques. En Nouvelle-Calédonie où la situation est loin d'être apaisée. Dans les milieux agricoles où la colère redémarre. Autant de foyers d'incendie potentiels pour une fin de campagne en forme de parcours d'obstacles pour l'exécutif. En première ligne dès lors qu'il s'agira d'encaisser la lourde défaite que les enquêtes d'opinion leur promettent face au RN, Emmanuel Macron et Gabriel Attal se démultiplient pour tenter une dernière fois d'inverser la tendance. Et éviter l'incendie dans le money time.

FINANCES PUBLIQUES : L'ÉPOUVANTAIL DU « PROJET CACHÉ »

C'était sur France Inter le 20 février. Interpellé par un auditeur qui l'invite à trouver des économies en désindexant les pensions de retraite de l'inflation, le ministre délégué aux Comptes publics, Thomas Cazenave, ne ferme pas la porte. « On aura ce débat pour le budget 2025 », répond-il. Proposition aussitôt évacuée par Emmanuel Macron en conseil des ministres. Avant les européennes, la piste est sensible, surtout pour un électorat macroniste assez fort chez les plus de 60 ans.

Est-elle pour autant enterrée ? A Bercy, les ministres refusent d'être catégoriques. Après la dégradation de la note française par l'agence Standard and Poor's, ils se contentent de souligner que la préparation du budget 2025 commence à peine et que rien n'est décidé. Car l'année prochaine, il va falloir trouver de 20 à 25 milliards d'euros économie pour ramener le déficit de 5,1% du PIB en 2024 (si tout va bien d'ici là) à 4,1%. Une haie singulièrement difficile à franchir. De quoi alimenter l'accusation de « projet caché » formulée par Jordan Bardella.

La désindexation des retraites de base constitue une « grosse manne financière », confirme-t-on au sein de l'exécutif. Cette année, la revalorisation de 5,3 % des pensions de base appliquée par Emmanuel Macron et Bruno Le Maire pour rattraper l'inflation 2023, a coûté 14,5 milliards. Alors que, dans le même temps, les salariés voyaient leur pouvoir d'achat baisser, à l'exception des personnes au salaire minimum.

●●● *Pages 2 et 3*

Les « calédologues » sur le divan ministériel

Special guests

La Bretagne, ça vous gagne. La Nouvelle-Calédonie, ça vous prend. Tous ceux, ministres ou hauts fonctionnaires, qui ont eu à connaître de l'archipel, en sont revenus amoureux. Définitivement. On les appelle les « calédologues ». Depuis le 13 mai, ils donnent des interviews à la presse, se parlent entre eux et rêvent de donner leurs idées à l'exécutif.

C'est chose faite. Vendredi 31 mai, Marie Guévenoux, ministre déléguée chargée des Outre-mer, a réuni une poignée d'entre eux. Entourée du directeur général de la police nationale, Frédéric Veaux, qui a exposé une version irénique de la situation sécuritaire, et d'André Petillot, numéro deux de la gendarmerie, qui a livré une vision plus réaliste, la ministre a donné la parole à ses invités. Dominique Perben, l'un de ses prédécesseurs (1993-1995), souligne qu'il a connu une Nouvelle-Calédonie occupant une place à part dans les outre-mer. Aujourd'hui, elle inspire d'autres ultramarins, en quête d'indépendance. Jean-Jacques Urvoas, ancien garde des Sceaux, insiste sur la nécessité d'aller vite, sinon la question de l'indépendance va s'imposer. Alain Christnacht, artisan des accords de Matignon, se livre à un diagnostic chirurgical et informé.

Thierry Lataste, ancien haut-commissaire, étrille l'exécutif : tout cela était prévisible et le pouvoir a ignoré les signaux d'alerte. Jean-Jacques Brot, autre ancien haut-commissaire, demande que l'on se réfère aux conclusions du rapport de Jean Courtial, conseiller d'Etat, proposant un système d'Etat associé, écho à l'idée formulée par Edgard Pisani en 1984 : celle d'indépendance-association. Le directeur de cabinet d'Emmanuel Macron, Patrice Faure, lui-même ancien haut commissaire et excellent connaisseur du sujet, n'a pu assister que quinze minutes à la séance. La ministre conclut en disant avoir appris beaucoup de choses ; elle prend l'engagement de recommencer. Mais les « calédologues » continuent de se demander à quoi la rencontre a servi.

Corinne Lhaïk
@clhaik

« La Mouche » divise juges et surveillants


INTERPOL

L'affaire Mohamed Amra électrise les débats entre la sphère judiciaire et l'univers carcéral. Deux mondes qui s'ignorent largement, les magistrats étant souvent accusés de mépriser les gardiens de prison. L'Inspection générale de la Justice remettra son enquête d'ici à la fin juillet.

Page 5

Loi sur la fin de vie : les députés boudent les débats

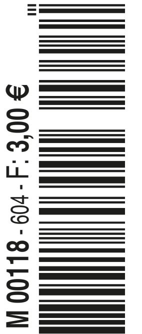
L'exécutif s'attendait à voir le sujet susciter un engouement médiatique et parlementaire. Or, il n'en est rien *Page 4*

Le groupe Atos se donne quelques jours pour se sauver

La société compte trancher cette semaine entre les deux propositions émanant de Onepoint, d'une part, et d'EPEI, d'autre part *Page 6*

La dépollution peut… nuire au climat

Le fioul plus propre des navires améliore la qualité de l'air mais prive l'atmosphère de l'effet refroidissant des dioxydes de soufre *Page 6*



Européennes : ces 3 bombes qui menacent la macronie

| | | *Suite de la page 1*

Mais les économies issues d'une désindexation en 2025 seraient moindres puisque l'inflation est retombée entre-temps. Sur la base d'une hausse des prix estimée à 2,5% en moyenne en 2024, une simple règle de trois permet d'estimer qu'elle rapporterait de l'ordre de 6,8 milliards.

Sauf que Les Républicains ne veulent pas en entendre parler. « Il n'est pas question que des augmentations d'impôts ou un quelconque rabotage des retraites viennent porter un peu plus atteinte au pouvoir d'achat des Français », a lancé le patron du groupe, Olivier Marleix, lundi à l'Assemblée en interpellant Gabriel Attal. « Il y a un sujet avec LR, ils veulent faire des économies, mais quand on en met une sur la table, ce n'est jamais la bonne », constate, dépité, un conseiller ministériel.

Emmanuel Macron et Gabriel Attal peuvent-ils passer outre ? A priori, non, s'ils ne veulent pas risquer le dépôt d'une mention de censure par LR lors de la discussion du budget 2025. Une motion qui aurait toutes les chances d'être adoptée.

Reste que le gouvernement peut essayer de convaincre de 15 à 20 députés de droite de s'abstenir malgré tout. Pour s'imposer, la désindexation pourrait ne pas être intégrale : les pensions seraient bien revalorisées, mais pas autant que les prix, comme en 2019. La mesure pourrait aussi peser uniquement sur les pensions les plus élevées (supérieures à 2 000 euros par mois). « Tout se regarde », glisse un constructif. Mais à condition que la mesure soit très limitée et complète les autres baisses de dépenses…

NOUVELLE-CALÉDONIE : LE SPECTRE D'UN RÉEMBRASEMENT DU CAILLOU

Tous les matins, Emmanuel Macron à l'Elysée et Gabriel Attal à Matignon font un point en visio conférence avec les membres de la mission chargée de ramener l'ordre en Nouvelle-Calédonie. Les communiqués de l'exécutif ont beau assurer d'un retour à l'ordre progressif, la situation sur l'île reste tendue.

A peine démontés par les forces de l'ordre, les barrages réapparaissent aussitôt. Malgré la demande pressante formulée par Emmanuel Macron lors de son passage sur l'archipel, aucun leader indépendantiste n'a lancé d'appel à la levée des barrages. Débordées par leur base radicale de la CCAT, les figures du FLNKS craignent pour leur vie s'ils devaient donner l'impression de se désolidariser du mouvement. Le souvenir de Jean-Marie Tjibaou et de Yeiwéné Yeiwéné est dans toutes les têtes. Il y a trente-quatre ans, les deux leaders indépendantistes étaient assassinés par un militant radicalisé pour avoir signé les accords de Matignon.

> *« Le monde agricole a encore envie d'en découdre, la loi d'orientation agricole n'a rien réglé. Les réponses concrètes ne se voient pas dans les fermes »*

Alors les barrages tiennent. Et la ville vit au rythme des coups de feu sporadiques. Lundi, deux émeutiers ont été blessés après avoir tiré sur des gendarmes qui ont riposté. Dans les parcs où caldoches et kanak se mêlaient auparavant, une frontière invisible apparaît. Chacun vit désormais de son côté. Chez les habitants qui travaillent dans la journée et qui se relaient la nuit pour veiller sur leur quartier, la fatigue commence à se faire sentir. La tension monte. Et avec elle le ressentiment à l'égard de l'Etat, accusé de ne chercher qu'à éviter un nouvel embrasement avant les élections européennes.

Pourront-elles seulement se tenir normalement en Nouvelle-Calédonie ? Quand l'exécutif l'assure, le caillou doute. Des écoles et des gymnases qui devaient accueillir des bureaux de vote ont brûlé. S'il est possible de les déplacer dans des bâtiments publics intacts, un problème demeure : trouver des assesseurs. Personne ne veut s'éloigner de sa maison, de crainte de la retrouver occupée par des indépendantistes.

Comment « renouer le fil du dialogue » dans ces conditions ? Loyalistes et indépendantistes refusent toujours de se parler. « A ce stade, on ne voit pas d'horizon », s'inquiète un loyaliste. Pas question pour eux de discuter avec le CCAT qu'ils considèrent comme « le groupuscule terroriste qui a causé les émeutes ».



SIPA PRESS

La majorité présidentielle a tenu son dernier grand **meeting de campagne** pour les élections européennes le 1er juin, à Aubervilliers (Seine-Saint-Denis).

Dans l'immédiat, il s'agit de garder le contrôle. Les déclarations de Sonia Backès, présidente de l'assemblée de la Province Sud et figure du camp loyaliste, ont donné le sentiment qu'elle était dépassée. « Ce qu'il se passe aujourd'hui à Nouméa arrivera, demain, en métropole », avait-elle assuré au *Figaro*, agaçant ainsi l'exécutif. L'inquiétude sur un nouvel accès de violence en Nouvelle-Calédonie est partagée. La ministre déléguée aux Outremer, Marie Guévenoux, est revenue très marquée de son déplacement aux côtés d'Emmanuel Macron et Gérald Darmanin, alors même qu'elle s'est confrontée aux multiples problèmes de Mayotte.

AGRICULTURE : LA MENACE DE NOUVELLES MANIFESTATIONS

Du Pays basque à la Catalogne, le long de la frontière espagnole, la circulation était difficile lundi 3 juin. Les agriculteurs espagnols, rejoints par leurs collègues français, y ont installé huit barrages, pour dénoncer les distorsions de concurrence et réclamer notamment une énergie moins chère. Le devenir de ce mouvement n'était pas clair, alors qu'une manifestation d'agriculteurs européens est attendue ce mardi à Bruxelles. Prévue pour durer 24 heures, les plus radicaux voulaient déjà la prolonger.

De quoi donner des sueurs froides à l'exécutif, qui pensait avoir éteint la crise agricole entamée fin 2023, avec une palanquée de propositions et une Loi d'orientation fraîchement votée à l'Assemblée. Mais, comme un rappel du début de crise, le leader du blocage de l'A69, l'agriculteur Jérôme Bayle, reprend du service au même endroit.

Il n'est pas le seul. La Coordination rurale, qui s'est fortement rapprochée du RN, a envie de remettre le couvert. « Nous voulons agir maintenant, avant les élections, explique Véronique Le Floc'h, la patronne d'un syndicat qui n'a jamais rien trouvé à son goût dans la palette des propositions de réponse à la crise agricole. Ou plutôt continuer. C'est un signal que nous lançons au président de la République, à l'Europe, aux élus. Qu'ils nous disent qu'ils ont compris l'ampleur du problème ! Notre agriculture crève et l'Europe qui la maintient sous perfusion est responsable de tous ses maux ! »

A la FNSEA, Arnaud Rousseau ne comprend pas le sens de cette mobilisation et le choix de cette semaine électorale pour la relancer. « L'ancienne commission, à laquelle on peut beaucoup reprocher, s'en va. La nouvelle n'est pas encore formée. Les revendications sont étranges, comme le GNR à 1 euro... ce qui est son niveau actuel. »

Mais il l'affirme : les braises de la crise agricole sont encore rouges. « Le monde agricole a encore envie d'en découdre, la loi d'orientation agricole n'a rien réglé. Les réponses concrètes ne se voient pas dans les fermes. Et la météo pourrie rajoute de l'angoisse, même si ce n'est la faute de personne ».

Il suffirait d'une étincelle pour que tout reparte. « Les paiements des aides PAC, promis pour mars, n'ont été pas été tous faits. Ceux qui sont liés aux mesures environnementales, au bio, sont en suspens. Ils doivent intervenir d'ici au 15 juin, mais ça traîne. De nombreuses fermes sont en difficulté. » Il n'en faudra peut-être pas plus pour rallumer le brasier.

@fxbourmaud
@mvignaud
@emma_ducros

La réserve d'électeurs indécis est plus faible que le pense la majorité

SAMEDI, POUR SON DERNIER meeting national, les macronistes avaient inscrit partout dans la salle le slogan « Rien n'est joué ». Sur scène, le député européen Pascal Canfin avait cité deux chiffres pour donner corps à l'espoir. Cinq millions de Français n'ont toujours pas décidé pour qui voter, dont deux millions feront leur choix dans les dernières 48 heures.

Ces estimations viennent d'un sondage commandé par l'institut Elabe pour BFMTV et *La Tribune dimanche*. 22% des électeurs potentiels pourraient se décider dans la dernière semaine, dont 10% la veille ou le jour du scrutin.

La dernière vague de l'enquête menée par l'institut Ipsos pour la Fondation Jean-Jaurès, *Le Monde*, le Cevipof et l'institut Montaigne relativise ces chiffres. Paru ce lundi, ce sondage, qui se distingue des autres par l'ampleur de son panel (11 430 personnes interrogées), montre que la majorité présidentielle ne souffre pas plus que les autres listes d'un problème de sous-mobilisation de son électorat.

Les Français certains d'aller voter le 9 juin sont aussi nombreux en macronie qu'au Rassemblement national (56%). En comparaison, les Insoumis et les écologistes sont plus exposés à la désertion (seuls 48% et 47% de ces deux familles électorales déclarent une intention de vote). « Le principal problème de la majorité présidentielle concerne plutôt la fidélisation de ses électeurs », explique Gilles Finchelstein, secrétaire général de la Fondation Jean-Jaurès. Seuls 56% des électeurs d'Emmanuel Macron au premier tour de la présidentielle 2022 affirment vouloir voter pour Valérie Hayer. Le chiffre bondit à 91% pour les partisans de Marine Le Pen qui confirment leur choix avec Jordan Bardella.

La stratégie retenue d'aller chercher les abstentionnistes déclarés dans la dernière ligne droite reste tout de même la meilleure. Faute d'alternative.

Illusoire. Les sympathisants du chef de l'Etat partis ailleurs - majoritairement chez Raphaël Glucksmann - ont peu de chances de revenir en macronie. L'Ipsos compte 77% d'électeurs constants dans leur choix. Sur les 23% restants, les hésitants donc, seuls 9% ont changé de candidat depuis la première vague de cette vaste enquête en juillet dernier. Les autres sont des Français qui hésitent entre voter ou s'abstenir.

Ce volume, 9%, est très faible d'autant qu'il paraît illusoire de pouvoir siphonner les deux électorats les plus volatils aujourd'hui. 55% des électeurs déclarés d'EELV se disent prêts à tourner le dos à Marie Toussaint, en grande partie pour Raphaël Glucksmann. 49% des électeurs Les Républicains abandonneraient François-Xavier Bellamy pour potentiellement rejoindre, à parts égales, Valérie Hayer ou Jordan Bardella.

> *« Le 80e anniversaire du Débarquement ne peut pas nous faire perdre des points », veut croire un responsable de la campagne de Valérie Hayer*

En résumé, les électeurs certains de se rendre aux urnes sont en grande majorité sûrs de leur choix et quand ils ne le sont pas, ils considèrent peu un vote pour le camp Macron.

Dans cet appel aux électeurs qui boudent les urnes, les commémorations du Débarquement jeudi 6 juin joueront un rôle, espèrent les macronistes. « Le Président rappellera que des jeunes gens sont morts sur les plages pour sauver l'Europe et la paix. Quand on est proeuropéen, il est impossible aujourd'hui de ne pas aller voter », juge Pascal Canfin.

« Le 80e anniversaire du Débarquement ne peut pas nous faire perdre des points, veut croire un responsable de la campagne de Valérie Hayer. On verra beaucoup le Président. Cela mangera du temps d'antenne pour toutes les listes. » Voilà enfin un domaine dans lequel Emmanuel Macron aura un avantage sur ses adversaires.

Matthieu Deprieck
@mdeprieck

Motions de censure : LR aux abonnés absents

POUR LA DROITE, c'était surtout un mauvais moment à passer. Seuls une poignée de députés Les Républicains ont assisté lundi aux débats sur les deux motions de censure déposées par LFI et RN, rejetées sans surprise par l'Assemblée nationale. Celle défendue par le RN n'a recueilli que les voix de ses 87 députés et de deux non-inscrits, quand celle de La France insoumise a été soutenue par 222 députés (74 LFI, 87 RN, 26 PS, 22 PC et 11 écologistes et 2 non-inscrits), soit un nombre insuffisant pour franchir le seuil des 289 voix de majorité et renverser le gouvernement. « Il faut que les LR arrêtent de se présenter comme les opposants à Emmanuel Macron, en a aussitôt déduit Marine Le Pen. Ils sont des supplétifs, voire pour un certain nombre des futurs ralliés ».

Le président de LR, Eric Ciotti, qui avait enjoint à ses troupes de ne pas tomber dans le piège tendu par le RN à six jours des européennes, a donc été entendu. Malgré les hésitations de certains, à l'image d'Aurélien Pradié, les députés LR ont préféré rester unis et déserter l'hémicycle plutôt que participer à un débat où ils faisaient office d'accusés au moins autant que le Premier ministre, Gabriel Attal, mis en cause pour son refus de présenter au Parlement un budget rectificatif malgré le dérapage des comptes publics. A tel point que le président des députés LR, Olivier Marleix, a failli griller la politesse au chef du gouvernement en se précipitant vers la tribune pour répondre à l'orateur du RN, Sébastien Chenu, au moment où Yaël Braun-Pivet invitait Gabriel Attal à prendre la parole. « Tu n'es pas encore Premier ministre ! », se sont aussitôt moqués les élus RN.

> *« Il n'est pas question que des augmentations d'impôts ou un quelconque rabotage des retraites viennent porter un peu plus atteinte au pouvoir d'achat des Français »*

« Purge terrible ». De fait, Sébastien Chenu a distribué les coups équitablement entre l'exécutif et LR. « J'ai devant moi l'équipe championne du monde de la lose de l'économie », a-t-il attaqué en s'adressant à Gabriel Attal et à son gouvernement. Mais « le pire reste à venir », a-t-il accusé, en prédisant « une purge terrible » après les européennes. « Demain, je vous l'annonce chers collègues, c'est une désindexation des retraites qui se profile » et « personne ne pourra dire qu'on ne savait pas », a-t-il averti en interpellant les députés LR : « Vous ne pouvez pas critiquer la dette, les déficits et les augmentations d'impôts et laisser se négocier la suite entre Gérard Larcher et Emmanuel Macron ».

« Voter cette motion de censure n'aurait aucun sens », a répliqué Olivier Marleix. « En matière de dépenses publiques, vous ne valez pas mieux, les uns et les autres, que le gouvernement », a-t-il ajouté à l'intention du RN et de LFI, en réservant l'essentiel de ses coups à une Marine Le Pen goguenarde : « On ne peut pas donner des leçons sur la dette quand on fait preuve d'une totale démagogie en promettant la retraite à 60 ans », a asséné le chef des députés LR.

Si la droite n'a donc pas - encore ? - décidé de baisser le pouce, Olivier Marleix a lancé un avertissement à Gabriel Attal en posant une « ligne rouge » : « Il n'est pas question que des augmentations d'impôts ou un quelconque rabotage des retraites viennent porter un peu plus atteinte au pouvoir d'achat des Français. Je vous le dis très clairement M. le Premier ministre. »

Christine Ollivier
@Chr_Ollivier

Anatomie de la colère des Français contre Emmanuel Macron



SIPA PRESS

Le chef de l'Etat lors d'un déplacement à Sélestat (Bas-Rhin), le 19 avril.

DEPUIS QU'IL EST AU POUVOIR, Emmanuel Macron ironise sur ces députés qui croient avoir été élus sur leurs mérites, alors qu'ils ont simplement collé leur photo à côté de la sienne sur une affiche : la locomotive, c'est lui. Avec le cru 2024 des élections européennes, ce voisinage est devenu un frein. Le facteur Macron est un de ceux qui expliquent la contreperformance de Valérie Hayer, tête de liste de la majorité, créditée de quelque 16% des voix par les sondeurs.

Les macronistes sont enclins à fournir une explication institutionnelle : les européennes seraient des élections intermédiaires entre deux présidentielles, permettant au citoyen de se défouler. Cela n'a pas toujours été vrai, mais ce fut le cas pour François Hollande : en 2014, il est au pouvoir depuis deux ans et la liste du PS enregistre le plus bas score pour un parti au pouvoir avec 14%. Le RN, lui, connaît sa meilleure performance pour ce scrutin : 24,9%.

En 2019, Emmanuel Macron ne connaît pas ce revers : deux ans après son élection, la liste qu'il soutient remporte 22,4% des voix et se classe deuxième, derrière le RN (23,3%). Moins d'un point d'écart. La personnalité de la candidate, Nathalie Loiseau, très critiquée pour son parcours plus technique que politique, n'a pas empêché cette remontada.

> *Cette fois, le Président n'est pas en position de contenir le Rassemblement national. Sa cote de popularité est basse*

« Magicien ». La sanction attendra sept années de pouvoir. Si rien ne bouge d'ici au 9 juin, la distance avec la liste de Jordan Bardella se chiffrera à 16 points environ, bien supérieure à celle de 2014. Cette fois, Emmanuel Macron n'est pas en position de contenir le Rassemblement national. La cote de popularité du Président est basse. Le dernier baromètre Ifop pour *Le Journal du dimanche* (paru le 19 mai) indiquait 31% de satisfaits. Christelle Craplet, directrice de BVA Opinion, confirme : « Quand Emmanuel Macron arrivait à fidéliser un cœur d'électorat solide, il totalisait 40% de popularité. Dans nos mesures actuelles, elle se situe à 33%. »

Jouant sur ce désamour, le RN a réussi à transformer le scrutin européen en référendum. « 74% de ses électeurs disent se prononcer sur des considérations nationales, soit 20 points de plus que la moyenne. Et 68% veulent marquer leur opposition au Président, soit 38 points de plus que la moyenne », précise Gilles Finchelstein, secrétaire général de la Fondation Jean-Jaurès, partenaire de l'étude Cevipof publiée le 3 juin.

Dans les enquêtes qualitatives, les personnes interrogées s'expriment sur ce qu'elles pensent ou ressentent. Ces « qualis » (jargon des sondeurs) sont peu flatteurs pour Emmanuel Macron. « L'idée d'un Président qui n'écoute pas, fait de beaux discours mais n'agit pas, revient souvent, note Frédéric Dabi, directeur général Opinion de l'Ifop, nous entendons des expressions comme "Paroles, paroles" ou encore "Il parade, mais ne fait rien". » Bernard Sananès, président d'Elabe, va dans le même sens : « L'usure de la parole politique est corrélée à celle du pouvoir : les propos présidentiels ont peu d'impact et sont peu mémorisés. "Il n'est pas du tout proche", "il ne porte pas vraiment les problèmes profonds que rencontrent les gens", "c'est comme un magicien dont on connaît tous les tours" : voici ce que l'on entend. »

Moulinette. L'image du Président s'est dégradée. « Une enquête de janvier montre à quel point Emmanuel Macron a perdu sur ses points forts, détaille Christelle Craplet, 48% le disent animé par des convictions profondes, soit sept points de moins qu'en mai 2022 ; il perd dix points sur le critère de la compétence, de 48% à 38%. Il en perd neuf sur la question de savoir où il va (48% à 39%) et autant sur la sincérité (45 à 34%). »

« Les gens parlent de tromperie à propos de ses discours, renchérit Frédéric Dabi. On relève ce type de propos : "Il est content de lui, il vit sa vie, il est heureux et, nous, on souffre." Des remarques déjà entendues à propos de Nicolas Sarkozy et de François Hollande, mais dans le cas d'Emmanuel Macron, c'est plus vif. Il était vu comme un rempart contre le déclin, aujourd'hui, il est perçu comme le responsable du déclin. De la dette. Il reste crédité d'une bonne gestion de la Covid, de l'Ukraine. »

L'homme, son comportement, son style, mais aussi sa politique passent à la moulinette de moins en moins bienveillante des électeurs. Le « en même temps » devient un handicap : « Dans son électorat socle de 2017 et de 2022, cette manière de faire de la politique plaisait. On la comprenait comme la volonté de prendre le meilleur des idées de chaque camp, constate Bernard Sananès. Aujourd'hui, elle est considérée comme le signe d'une hésitation. »

Un député Renaissance entend les mêmes mots que les sondeurs : « Il décide tout seul », « il est mal conseillé », « il parle trop », « il se contredit ». « J'ai même entendu un de mes électeurs affirmer à propos du débat avec Marine Le Pen : "C'est son doudou", raconte cet élu d'une circonscription très macroniste. C'est le bonhomme qui est en jeu, car sur le plan européen, son bilan, sa constance, sa cohérence sont bonnes. »

Les critiques de fond portent d'ailleurs sur la politique nationale : la réforme des retraites a été adoptée, mais elle ne passe pas. La loi sur l'immigration, non plus : les électeurs de gauche la trouvent trop à droite. Ceux de droite trop à gauche. « Ces électeurs parlent de laxisme sur la sécurité et l'immigration, d'un pays "dans un chaos total" », a noté Bernard Sananès. Mais à droite toujours, on est heurté par la politique jugée trop favorable à l'Ukraine et effrayé par l'envoi de troupes au sol évoqué par Emmanuel Macron.

Il reste des fidèles. Dans le baromètre de mai du *JDD*, on trouve 81% de satisfaits chez les électeurs macronistes de 2022. Ce taux est de 26% chez ceux de Valérie Pécresse, mais de 41% chez les électeurs de LR. « Le côté Président des crises, la logique de distinction – il est le seul qui puisse parler à Poutine, il sait affronter les catastrophes, il sait gérer et protéger de la montée des périls – joue auprès de ces électorats, souligne Frédéric Dabi. Avec très peu d'affects : il s'agit d'une proximité admirative, mais non identificatoire. »

@clhaik

Infrapolitique
L'Europe spectrale

La chronique de Raphaël LLorca

A la veille d'élections européennes que certains décrivent comme les plus importantes depuis plusieurs décennies, on ne peut que s'interroger devant la faiblesse des discussions publiques à propos de l'Europe. Ces dernières semaines, le débat public ne l'a fait exister que de façon sporadique, l'invoquant timidement pour, souvent, parler d'autre chose. Jamais tout à fait absente, mais d'une présence toujours évanescente, l'Europe vit sur un mode d'existence très particulier, que l'on pourrait définir d'un mot : spectral. L'Europe spectrale, c'est l'Europe réduite à n'être qu'un sujet fantôme, traité par nécessité mais rarement avec engouement. Comment l'expliquer ?

Dans *L'Europe fantôme*, un Tract Gallimard publié à la veille des précédentes élections européennes, Régis Debray pointait la faible incarnation symbolique du projet européen, regrettant son défaut d'inscription dans l'espace et dans le temps. « Europe reste un mot faible qui n'implique que faiblement ceux qui l'utilisent », écrivait-il, « parce qu'elle ne suscite chez ses administrés aucun vibrato affectif, incolore et inodore ». En appui de sa démonstration, il comparait deux billets de banque, en dollar et en euro : tandis que « le dollar incarne une mémoire et un territoire, avec une géographie (des sites), une généalogie (les Pères fondateurs) et une métaphysique (in God We trust) », l'euro, lui, est « un billet de Monopoly, sans date, sans lieu ni devise, illustration fantomatique d'un no man's land incorporel ».

Défaut d'émetteurs. Outre la symbolique défaillante, il y a un défaut d'émetteurs. Qui parle encore d'Europe aujourd'hui ? Guère les politiques : à l'exception notable de Raphaël Glucksmann, la plupart des têtes de liste ont préféré nationaliser le débat, actant d'avance le désintérêt du public pour les enjeux européens. Défaite de la stratégie de l'offre sur celle de la demande : comment intéresser les gens à un objet dont on ne parle pas ? Même la liste de la majorité présidentielle, qui a pour slogan « Besoin d'Europe », a fini par y succomber – il suffit de voir leurs dernières affiches, avec Gabriel Attal placé au premier plan. Ce dernier, rappelons-le, est Premier ministre du gouvernement français, et non candidat au Parlement européen.

> *« Seuls 2,6 % des sujets diffusés au sein des journaux d'informations des principales chaînes de télévision et stations de radios françaises portaient sur l'actualité de l'Union européenne, de ses institutions et de ses représentants. Soit, en moyenne, 94 secondes sur une heure d'information audiovisuelle »*

Les médias, alors ? Dans un rapport édifiant publié à la Fondation Jean-Jaurès, Théo Verdier dénonce le faible traitement de l'actualité de l'Union européenne par les médias audiovisuels français. D'après les données de l'Institut national de l'audiovisuel (INA) sur la période 2020-2022, seuls 2,6% des sujets diffusés au sein des journaux d'informations des principales chaînes de télévision et stations de radios françaises portaient sur l'actualité de l'Union européenne, de ses institutions et de ses représentants. Soit, en moyenne, 94 secondes sur une heure d'information audiovisuelle. Résultat : dans une enquête publiée en juillet 2022, seuls 57% des Français disaient avoir vu ou entendu récemment un sujet d'actualité concernant l'Union européenne, classant la France au dernier rang des vingt-sept Etats membres.

Dans la liste des usual suspects responsables de l'état spectral de l'Europe, on néglige souvent une catégorie d'acteurs qui, pourtant, jouent un rôle croissant dans la construction des opinions publiques contemporaines : les marques. Par leurs discours, elles sont à même de forger les imaginaires collectifs et de placer un sujet à l'agenda. Là encore, le constat est le même : si un nombre croissant de marques se sont mises à parler du terroir et de la nation, aucune marque n'a fait de l'Europe son territoire d'expression.

Pour comprendre ce phénomène, l'agence de communication Havas Paris a récemment consacré une étude intitulée « L'entreprise européenne existe-t-elle ? », via un sondage réalisé avec l'institut Dynata. Invités à citer spontanément une « entreprise typiquement européenne », les interrogés répondent d'abord « Je ne sais pas » (26%), puis Airbus (21%). « Airbus, c'est la marque de l'Union, analyse Benoit Lozé, directeur des stratégies Havas Paris. Dans la tête des gens, une entreprise européenne, c'est d'abord une entreprise qui met en commun des savoir-faire de différents pays européens pour construire quelque chose de grand et d'utile. » Pour autant, même Airbus n'a jamais mis en avant son identité européenne dans ses communications...

> *« Les campagnes proposées par les institutions européennes laissent d'immenses champs d'expression inexploités : longtemps froides et technocratiques, ces dernières versent aujourd'hui, comble de l'ironie, dans des promesses marketing très individualisantes »*

Promesses marketing. Ce qui est encourageant, c'est qu'il semble y avoir une demande de la part des consommateurs : 81% des interrogés estiment que « les entreprises européennes devraient mettre plus en avant leur appartenance à l'Europe dans leur communication ». Alors que depuis la guerre de Sécession, les marques américaines ont activement contribué au récit de l'American Dream, et si le grand récit européen était à son tour porté par ses grandes marques ? « Elles ont un rôle à jouer dans la désirabilité du projet européen » affirme Benoit Lozé, pour qui le champ d'action est immense : qu'est-ce qui empêche une grande entreprise européenne de proposer des parcours de type Erasmus au sein de ses différentes filiales ?

Ce qui est certain, c'est que les campagnes proposées par les institutions européennes laissent d'immenses champs d'expression inexploités : longtemps froides et technocratiques, ces dernières versent aujourd'hui, comble de l'ironie, dans des promesses marketing très individualisantes (« L'Europe c'est toi » – la Commission européenne ; « Rencontrez l'Europe, et surtout vous-même » – Erasmus+). « Les LVMH, Ferrero ou BNP Paribas seraient légitimes à raconter quelque chose de plus charnel sur l'Europe, détaille Benoit Lozé, en défendant des savoir-faire, des traditions, un certain rapport à la qualité et au respect de l'environnement, bref, une troisième voie alternative aux modèles américains et chinois. »

Au fond, quels que soient les émetteurs, la responsabilité est partagée, et la conclusion reste la même : on parle trop peu d'Europe. Reste à savoir qui, des médias, des politiques ou des marques, saura sortir l'Europe de son état spectral...

@Raphael_llorca

Raphaël LLorca, communicant, essayiste, est codirecteur de l'Observatoire « marques, imaginaires de consommation et politique » à la Fondation Jean-Jaurès.

Retrouvez **toutes nos chroniques** sur lopinion.fr

L'exécutif s'attendait à voir le sujet susciter un engouement médiatique et parlementaire. Or, il n'en est rien, la concomitance avec les élections européennes n'aidant pas

Loi sur la fin de vie: à l'Assemblée nationale, les députés boudent les débats

Tiédeur

Les débats sur le projet de loi sur l'accompagnement des malades et la fin de vie a débuté lundi 27 mai à l'Assemblée nationale. Il sera soumis au vote solennel des députés le mardi 18 juin. Il s'agit pour l'instant de la première étape **d'une navette parlementaire qui s'annonce longue d'au moins plusieurs mois**.

Dinah Cohen

LORSQUE CATHERINE VAUTRIN ouvre les discussions sur la création d'une aide active à mourir, le lundi 27 mai à l'Assemblée nationale, elle le fait avec « humilité ». Aidée par ses équipes, la ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités, nommée en janvier dernier, a préparé durant des semaines un discours qu'elle considère comme l'un des plus importants de sa carrière.

Le sujet s'y prête. Dans l'imaginaire macroniste, le texte issu d'une promesse d'Emmanuel Macron est une « évolution anthropologique majeure ». Il s'inscrit dans la lignée des grandes avancées sociétales qu'ont été la légalisation de l'interruption volontaire de grossesse, le mariage pour tous ou la loi sur la bioéthique. A la tribune, Catherine Vautrin le dit elle-même. La fin de vie fait partie de « ces sujets les plus graves et les plus bouleversants qui traversent, et parfois tourmentent, notre société ». Légiférer dessus est un « honneur ».

La majorité a pourtant connu plus solennel. Lorsque la membre du gouvernement prononce ces premiers mots, l'Hémicycle est à moitié vide. Les députés présents sont majoritairement ceux qui ont constitué la commission spéciale. Autrement dit, les plus aguerris. Pour le reste, les fauteuils sont vides. Laissés vacants par des parlementaires qui n'ont pas forcément d'avis sur la question, et n'y vouent pas un intérêt débordant.

Mal à l'aise. Même dans la majorité, les parlementaires ne répondent pas présents. Pour respecter la liberté de vote, le président du groupe Renaissance, Sylvain Maillard, n'a pas diffusé les habituelles consignes de mobilisation. Chacun fait comme il veut. Ce qui signifie, pour beaucoup, se tenir à l'écart d'un débat qui les met mal à l'aise. Et ne participer que pour le vote final.

La première semaine de débats se poursuit dans une ambiance particulière. Des discussions calmes, certes, mais dans une forme d'indifférence du monde extérieur. « Je pensais que ça prendrait un peu plus dans les médias, mais en fait, tout le monde s'en fout, les principaux sujets de préoccupation restent la sécurité et la santé », constate un habitué du Palais Bourbon. « L'opinion publique ne s'est pas encore largement emparée du sujet. Pour autant, lorsqu'on les interroge, les Français sont très majoritairement favorables à une évolution de la loi », abonde l'entourage de la ministre.

Entrée dans le dur. La concomitance avec la dernière ligne droite des européennes n'aide pas. Le calendrier - critiqué jusqu'en interne - devait permettre de gratter quelques voix auprès d'un électorat progressiste. Le texte est finalement éclipsé par une campagne dans laquelle le camp présidentiel a lui-même du mal à exister. Sommés de faire campagne, les macronistes peinent à se démultiplier. « Il faut faire des réunions publiques sur le terrain et être dans l'Hémicycle en même temps pour ne pas se faire engueuler. On ne peut pas nous demander tout et son contraire non plus », s'agace un élu impliqué dans le scrutin.

La situation pourrait toutefois changer. Après six jours de discussions consacrées au développement des soins palliatifs, les parlementaires s'apprêtent à entrer dans le dur. A compter de mardi, ils débattront du cœur du titre II relatif à la création de l'aide à mourir. Avec de nombreux points clivants et délicats pour l'exécutif: l'article 5 visant à définir le dispositif, l'article 6 fixant les conditions d'accès et le suivant, détaillant la procédure.

Le gouvernement abordera cette nouvelle phase différemment. Mardi matin, en réunion de groupe du camp présidentiel, un message de mobilisation pourrait être transmis aux députés Renaissance. Les grandes lignes du ministère sont aussi répétées aux élus les plus indécis, susceptibles de s'en remettre à l'exécutif. Pour ne mettre personne sous pression, l'agenda a également été remanié. Le vote solennel n'aura pas lieu le 11 juin, mais le 18.

> *Mardi matin, en réunion de groupe du camp présidentiel, un message de mobilisation pourrait être transmis aux députés Renaissance*

Les principales batailles se concentreront sur la notion de « pronostic vital engagé », présenté comme l'un des cinq critères d'accès et supprimé en commission spéciale au profit d'une « affection grave et incurable en phase avancée ou terminale ». Catherine Vautrin espère la réintégrer en séance publique. La ministre tentera aussi de faire réapparaître l'expression de « court ou moyen terme », mais pourrait se contenter de la première victoire.

Viendront ensuite des points de vigilance, parmi lesquels la volonté de certains députés, y compris dans la majorité, d'élargir le dispositif aux patients atteints de la maladie d'Alzheimer ou de Parkinson, ainsi qu'aux mineurs. L'inscription dans les directives anticipées fera également débat.

Plus clivants, ces sujets pourraient aussi davantage percer le mur du son, et donc provoquer des débats plus animés. Dans ce contexte, le gouvernement aura à composer des majorités presque incertaines jusqu'au dernier instant. Avec une difficulté majeure : malgré les appels à la mobilisation, il demeurera impossible de prédire les positions des élus qui s'investiront dans le vote.

@DinahCohen



SIPA PRESS

Catherine Vautrin espère réintégrer dans le projet de loi la notion de « pronostic vital engagé ».

Tribune
Les femmes ne sont pas des hommes en modèle réduit et les acteurs de la santé doivent en tenir compte

Marie Busson et Timothée Fraisse, directeurs associés chez McKinsey France et responsables en France de l'entité à but non lucratif McKinsey Health Institute.

En janvier 2024 lors du Forum de Davos, une étude publiée par le World Economic Forum et le McKinsey Health Institute mettait en évidence les disparités de traitement en santé entre les sexes. Celle-ci déconstruit l'idée reçue selon laquelle les femmes seraient en meilleure santé que les hommes, simplement parce qu'elles vivent plus longtemps. Elle démontre aussi que 95% des besoins en santé des femmes ne sont pas liés à la reproduction. Ainsi il ne suffit pas de se concentrer sur les pathologies liées à la reproduction pour réduire les inégalités en santé entre les sexes.

Réduire ces inégalités pourrait non seulement améliorer la vie de 4 milliards de femmes dans le monde, mais aussi générer plus de 36 milliards de dollars de PIB annuel en France d'ici 2042. Pour y parvenir, nous identifions deux pistes d'action majeures.

ACCÉLÉRER LA RECHERCHE ET SENSIBILISER LES SYSTÈMES DE SANTÉ AUX SPÉCIFICITÉS FÉMININES

Les femmes ne sont pas des hommes en modèles réduits. Une évidence qui peine pourtant à se refléter dans la recherche scientifique et médicale. Dès les premières étapes de tests sur les animaux, les modèles de recherche privilégient les spécimens masculins, et bien que la participation des femmes dans les essais cliniques ait progressé, elle reste insuffisante pour atteindre la parité. Seulement la moitié des études intègrent le sexe en tant que critère, bien qu'il ait été démontré que le sexe influe sur les causes, les symptômes et la prévalence des maladies. Cela peut mener à une sous-estimation des problèmes de santé chez les femmes et affecter l'efficacité des traitements qu'elles reçoivent.

Il paraît aussi crucial d'encourager la mise en place de soins adaptés aux spécificités de chaque sexe en renforçant la formation dans ce domaine. Par exemple, les symptômes des maladies cardiovasculaires diffèrent entre les femmes et les hommes, étant souvent moins bien identifiés chez les femmes. En France, le taux de mortalité lié à ces maladies est deux fois plus élevé chez les femmes que chez les hommes, soulignant la nécessité d'une approche plus ciblée et informée.

IL EST NÉCESSAIRE D'INVESTIR DAVANTAGE DANS LA SANTÉ DES FEMMES

Le marché de la santé des femmes n'est pas un marché de niche. Il existe des besoins importants non satisfaits offrant de vastes opportunités aux acteurs qui investissent le sujet. Par exemple, l'endométriose, qui toucherait environ 1 femme sur 10, représente un potentiel d'environ 180 à 250 milliards de dollars à l'échelle mondiale, comparable aux dépenses mondiales annuelles dans des domaines thérapeutiques majeurs comme l'immunologie ou le diabète.

En France, des avancées récentes annoncent des perspectives prometteuses. C'est le cas du remboursement des tests salivaires pour le diagnostic de l'endométriose prévu d'ici 2025. Une accélération des investissements restera néanmoins de mise.

UNE APPROCHE ÉCOSYSTÉMIQUE INDISPENSABLE

Pour aborder efficacement l'écart de santé entre les femmes et les hommes, une approche écosystémique impliquant institutions, secteur privé, investisseurs, responsables politiques et organisations philanthropiques est indispensable.

En collaborant étroitement, nous pouvons tous contribuer à sensibiliser davantage au sujet des disparités de santé entre les sexes et inciter à des changements bénéfiques pour toutes et tous. C'est le socle d'un avenir plus sain et plus prospère pour l'ensemble de la société.

Identités
Pop démocratie!

La chronique de Hakim El Karoui

Personne ne parle des prévisions de participations aux prochaines élections européennes : elles s'annoncent pourtant très mauvaises, dans la lignée des dernières élections législatives de 2022 (54% d'abstention en général, 70% chez les jeunes de moins de 35 ans!). Dans ce contexte, il n'est pas inutile, je crois, de réfléchir aux voies et moyens de rendre plus attractifs la démocratie, la participation démocratique, l'organisation des débats d'intérêt général.

Je recommande ici le livre de Franck Escoubès, *Pop démocratie* (Ed. de l'Aube, 2023), qui fourmille d'idées intéressantes, pratiques et revigorantes. Sa thèse est simple : parce que la France a changé, parce que les pratiques se sont transformées, parce que la société est moins organisée verticalement qu'horizontalement, il faut d'urgence réinventer la pratique collective du désir de démocratie. Pour ce faire, trois territoires de conquête sont identifiés : la culture comme voie d'accès à la politique (via les chansons, les séries, le cinéma, la littérature), les lieux de vie du quotidien (pour faire de la « démocratie buissonnière ») et les médias (ah, le rôle des « Guignols de l'info » dans l'éducation politique des 25-40 ans!).

Alors, comment faire, pour parler directement aux citoyens? Franck Escoubès donne des exemples concrets et c'est tout l'intérêt de son livre de ne pas se limiter à une longue lamentation déjà lue sur la « démocratie qui se délite ». Non, il croit possible de renverser la tendance si on adapte l'offre politique à la demande des citoyens. En commençant tôt : le Parlement des enfants peut être autre chose qu'une initiative réservée à quelques classes dans le cadre d'un processus formel (qui a abouti au dépôt de propositions de loi toutes consacrées aux enfants). Pourquoi ne pas généraliser à l'ensemble d'une classe d'âge et en faire un exercice obligatoire déployé au long d'une année scolaire? Avec rencontres avec des députés et sénateurs ainsi que des journalistes. Bref, la pédagogie par l'expérience directe.

> *« Mettre en scène la discrimination et l'injustice, ces crispations intimes aussi importantes que la lutte des classes, c'est une très bonne expérience politique démocratique »*

Crispations. Autre idée : faire comprendre aux enfants que le respect du citoyen est un concept politique théorique mais aussi une expérience de vie. Mettre en scène la discrimination et l'injustice, ces crispations intimes aussi importantes que la lutte des classes, c'est une très bonne expérience politique démocratique. Tout comme l'expérience de l'empathie est après tout un bon d'accéder à la réflexion sur l'intérêt général.

Autres exemples intéressants : aller au-devant des citoyens, créer des « corners de la démocratie », là où se trouvent les gens, au quotidien. Dans les marchés, les centres commerciaux, les festivals, des « experts profanes », l'ami, le voisin, le parent, pourraient organiser des débats, présenter une problématique qu'il connaît bien : une sorte de « fête des voisins démocratique » où l'on parlerait d'autre chose que du règlement de copropriété. En évitant l'antagonisme créé par les candidats et les partis politiques. En évitant la polarisation. Parlons-nous, rencontrons-nous, y compris pour parler immigration, islam ou climat. C'est la nouvelle éducation populaire. Les « gens de confiance » de la démocratie.

Bref, à l'heure des meetings surannés et des bulles algorithmiques, il y a encore un moyen de faire vivre la démocratie : en se parlant et en se formant les uns les autres.

@helkaroui

L'affaire Mohamed Amra électrise les débats entre la sphère judiciaire et l'univers carcéral. Deux mondes qui s'ignorent largement, les magistrats étant souvent accusés de mépriser les gardiens de prison

Evasion de « La Mouche » : juges et surveillants se renvoient la balle

Friture sur la ligne

Saisie par le garde des Sceaux après l'attaque au péage d'Incarville qui a causé la mort de deux agents pénitentiaires, **l'Inspection générale de la justice remettra son enquête d'ici la fin juillet**. Elle doit permettre de « faire toute la lumière sur la prise en charge du détenu (Mohamed) Amra, et notamment en ce qui concerne le partage d'informations », a souhaité le ministre de la Justice.

Marie-Amélie Lombard-Latune

UNE JUGE LANCE tout de go : « Il faudra qu'on m'explique... Neuf téléphones en cellule, des quasi-commandes Uber Eats pour ses repas, des demandes de parloirs intimes... C'était la fête du slip ! L'administration pénitentiaire aussi est censée connaître ses détenus. Un peu trop simple de dire que les défaillances sur la surveillance d'Amra, c'est la faute des juges ! »

A l'opposé, les surveillants reprochent aux magistrats de garder pour eux les précieux éléments qu'apportent les écoutes ou sonorisations de cellule qu'ils ordonnent pour faire progresser leurs enquêtes. « Ces fameux tuyaux, cela vaut-il la vie de deux hommes ? », interroge Emmanuel Baudin, secrétaire général de FO Pénitentiaire.

L'affaire Amra, dit « La Mouche », est une tragique illustration de ces antagonismes. En 2022 et 2023, l'espionnage en prison du chef de bande, d'abord connu pour des vols dans sa région normande, permet de comprendre qu'il est monté en grade dans la criminalité organisée et semble continuer à piloter trafic de stupéfiants et règlements de comptes depuis sa cellule. Son nom apparaît dans une enquête ouverte à Marseille sur le meurtre commandité d'un concurrent dans le trafic de cannabis, kidnappé et retrouvé carbonisé dans une Renault Kangoo sur la commune du Rove, dans les Bouches-du-Rhône.

Un véritable « réseau Amra » commence alors à être mis au jour. D'où ce hiatus évident entre la dangerosité du caïd, aujourd'hui âgé de 30 ans, et les mesures de sécurité prises à son encontre. Plusieurs exemples illustrent ce décalage.

Détenus dangereux. En provenance des Baumettes, où il a été incarcéré après son séjour à La Santé, Mohamed Amra est transféré le 11 avril 2024 à Evreux où il doit bientôt comparaître pour divers vols et être interrogé par un juge de Rouen pour tentatives d'assassinat et d'extorsion de fonds. Problème, la maison d'arrêt d'Evreux n'est pas calibrée pour accueillir un tel profil. S'y entassent 287 hommes (pour une capacité théorique de 162 places) sous la surveillance de 51 agents. « Amra aurait dû atterrir au centre pénitentiaire de Condé-sur-Sarthe, qui dispose d'un quartier pour détenus dangereux », assure un familier de la pénitentiaire.

Quelques jours avant que le commando n'attaque le fourgon cellulaire au péage d'Incarville, c'est le remue-ménage à la maison d'arrêt. Plusieurs barreaux de la cellule du détenu arrivé un mois auparavant ont été sciés. Il est alors décidé d'augmenter son escorte, qui passe de niveau 2 à 3 le jour du transfert fatal, le 14 mai, selon la même source pénitentiaire.

C'est donc bien la circulation de l'information qui est aujourd'hui au centre de l'inspection commandée par Eric Dupond-Moretti. Celle entre justice et administration pénitentiaire, d'abord, mais aussi celle entre policiers (qui écoutent puis transcrivent leurs interceptions) et magistrats (qui exploitent les comptes rendus pour leurs enquêtes) ainsi que la fluidité de la communication au sein même de la pénitentiaire.

Cloisonnement. « La pénit », comme on la surnomme, n'est pas totalement dépourvue d'yeux et d'oreilles pour scruter les faits et gestes d'un Mohamed Amra ou d'autres figures de la criminalité organisée. Mais le renseignement pénitentiaire, renforcé après les attentats de 2015, est d'abord focalisé sur la lutte contre le terrorisme et la radicalisation islamiste en prison. Moins sur les « stups » ou autres trafics. Néanmoins, il dispose de moyens pour savoir ce qui se trame dans les cellules ou les parloirs. Les « auxiliaires » – ces détenus employés dans différents services carcéraux et circulant donc beaucoup en détention – voire les détenus eux-mêmes, sont parfois très bien informés...

Dans le cas Amra, quelques éléments sur sa dangerosité grandissante semblent ainsi être remontés à l'administration. Ainsi, aux Baumettes comme à Evreux, il est soumis à un régime d'isolement judiciaire. En clair, sans détailler pourquoi, la justice a fait passer le message que malgré des condamnations jusqu'à présent relativement anodines, pour des vols, le pedigree d'Amra s'est alourdi. C'est ainsi qu'à la maison d'arrêt d'Evreux, le détenu avait été placé seul en cellule.

Aurait-il dû être classé « DPS », détenu particulièrement signalé ? En théorie oui mais, là encore, les impératifs divergent. Une telle étiquette entraîne une hausse substantielle de la sécurité, notamment lors des transferts. Mais un tel classement, dont le détenu est averti et qu'il est en droit de contester, peut aussi lui mettre la puce à l'oreille. La même ambivalence existe pour les brouilleurs de téléphones. Les installer limite les conversations des détenus avec l'extérieur. Mais empêche aussi de capter leurs communications et prive donc les enquêteurs d'une mine de renseignements.

La question des armes divise également. Les commandes de fusils-mitrailleurs, « tirant en mode rafale » précisait le trentenaire selon les écoutes, auraient-elles dû alerter sur des préparatifs d'évasion ? En principe, les magistrats sont tenus d'informer l'administration pénitentiaire d'un tel projet. Encore fallait-il que cette volonté de se procurer des armes ne soit pas plutôt liée aux divers « business » du caïd. Entre ce que prévoit le Code de procédure pénal et le bon vouloir des juges qui instruisent ces dossiers criminels ultrasensibles, il existe un fossé. Et une évidente méfiance, nourrie par les soupçons de corruption derrière les barreaux.

« C'est vrai que les relations ne sont pas toujours opérationnelles, polluées par des enjeux corporatistes et un monde judiciaire qui a tendance à se placer en surplomb », reconnaît un ancien directeur de l'Administration pénitentiaire. Cependant, ce cloisonnement entre tribunaux et prisons est aujourd'hui dénoncé. « Il doit être possible de mieux partager l'information », estime Béatrice Brugère, secrétaire générale d'Unité Magistrats FO.

Au fil de sa montée en puissance, les dossiers d'instruction s'ajoutaient pour Amra. A Evreux d'abord, puis à Marseille et Rouen. Dans une gestion idéale, ils auraient dû être regroupés. « Mais, la logique quand des services sont en concurrence et espèrent le gros coup qui permettra de démanteler un réseau... », soupire un responsable de la police judiciaire.

Pour toutes ces mauvaises raisons, qui forment un puzzle inquiétant mais s'expliquent individuellement, Mohamed Amra a pu atterrir le 11 avril dans une maison d'arrêt peu sécurisée et, selon les premiers indices, préparer un mois durant son évasion.

@malombard



INTERPOL

Mohamed Amra est en cavale depuis le 14 mai.

Eric Dupond-Moretti, bienveillant ministre de l'administration pénitentiaire

IL EST LOIN LE TEMPS où, tout juste nommé place Vendôme, Eric Dupond-Moretti était accusé d'être « le ministre des prisonniers ». Le 14 mai dernier, après l'évasion sanglante de Mohamed Amra au cours de laquelle deux agents pénitentiaires sont tués, c'est le garde des Sceaux qui prévient lui-même les familles des victimes. Des coups de téléphone qu'il n'oublie pas.

« Acquitator », l'avocat pénaliste mal vu par les forces de l'ordre, a vite compris qu'on ne dirigeait pas le ministère de la Justice contre l'administration pénitentiaire. Un Etat dans l'Etat, 43 000 agents dont 30 000 surveillants, un budget de 3,9 milliards d'euros, souvent accusé de se tailler la part du lion dans l'enveloppe Justice. La surpopulation carcérale chronique est devenue un sujet explosif sur les groupes WhatsApp de surveillants. Avant même l'attaque du commando au péage d'Incarville mi-mai, la chancellerie surveillait la pénitentiaire de près, voulant à tout prix éviter un « été chaud » dans les prisons en pleins JO. Pas question de laisser grimper dans le rouge ce baromètre sécuritaire.

Au lendemain du drame, les organisations syndicales obtiennent un tour de vis. Protection des agents et des voitures, organisations des escortes, dotation en armes, développement des auditions en visio pour limiter les déplacements ? Accepté !

Pistolets Taser. Des demandes plus larges sont aussi actées. Limitées par la jurisprudence européenne, les fouilles à corps pourraient redevenir plus systématiques, explique Emmanuel Baudin, secrétaire général de FO Pénitentiaire, qui assure que c'est une parade contre l'entrée de téléphones portables. La possibilité de doter chaque prison d'un chien dressé pour détecter les stupéfiants est également explorée. « Quand des agents fouillent des cellules pour chercher de la drogue, cela peut prendre des heures, note un surveillant. Avec des chiens, cela ne dure que quelques minutes. L'utilisation de pistolets à impulsion électrique, type Taser, est encore sur la table. « Quand un détenu se rebelle et qu'il faut que trois agents se jettent sur lui, ce serait utile ! », juge le même surveillant. Une évolution contestée cependant tant le fait d'armer les agents peut se retourner contre eux.

> *Limitées par la jurisprudence européenne, les fouilles à corps pourraient redevenir plus systématiques*

Depuis le 1er janvier 2024, la revalorisation des métiers est en marche. « Les concours font le plein. C'est historique », assure Emmanuel Baudin. Désormais, c'est la question délicate de la circulation de l'information entre les magistrats, destinataires des écoutes réalisées en prison, et l'administration pénitentiaire qui est en jeu. Eric Dupond-Moretti a saisi l'Inspection générale de la justice. « Du temps a-t-il été perdu ? Le cadre légal doit-il être revu ? », s'interroge-t-on à la Chancellerie. Aux inspecteurs de déterminer les responsabilités. Soupçonnée par les surveillants d'avoir fait de la rétention d'information, la JIRS (juridiction interrégionale spécialisée) de Marseille, qui enquêtait sur Mohamed Amra, fera l'objet d'une attention particulière. C'est contre des magistrats de cette JIRS que le ministre a récemment tenu des propos musclés, et très critiqués par le monde judiciaire.

M.-A.L.-L.

La science infuse

Transparence : un prérequis du marché des crédits carbone

La chronique de Anaïs Maréchal



Le marché des crédits carbone est à nouveau dans la tourmente. La demande a chuté en 2023 à 111 millions de tonnes de CO_2 équivalent (-56 % par rapport à 2022), soit 723 millions de dollars. En avril, l'organisme certificateur de référence, Science based target initiative (SBTI), déclenchait la controverse : en autorisant le comptage des crédits carbones volontaires dans les plans de réduction des émissions de gaz à effet de serre, il a perdu en crédibilité. Ces crédits carbone sont achetés par les collectivités ou entreprises qui souhaitent compenser leurs émissions et servent à financer des projets de séquestration ou de réduction de CO_2, comme la reforestation, le déploiement des énergies renouvelables ou le stockage géologique du dioxyde de carbone.

Mais la communauté scientifique pointe la surestimation des crédits et le manque d'utilité des projets en question. Comment le rendre efficace ? Dans une étude publiée en mars, une équipe de recherche identifie un prérequis indispensable : la transparence. « Nous avons souhaité agréger les registres des organismes certificateurs pour comprendre les déterminants des prix très hétérogènes, explique Tara L'Horty, coautrice de l'étude et doctorante en économie à l'Inrae. Or, les données n'étaient pas fournies par tous les organismes, voire par aucun d'entre eux pour certaines ! »

Régulation. De nombreuses équipes souhaitant évaluer l'efficacité des projets se heurtent au même obstacle. Le prix ou l'identité de l'acheteur et du vendeur sont inconnus, les informations géographiques fournies sont incomplètes ou les fichiers corrompus, ou les données manquent comme l'écrivent les auteurs d'une étude récente : « Nous ne couvrons que 37 % du marché [...]. Nous nous sommes limités aux projets qui étaient suffisamment transparents pour fournir leurs calculs exacts dans leurs rapports de suivi ou validation, avance Tara L'Horty. La transparence permet d'éviter la fraude et protéger les investisseurs et acheteurs ; de faire progresser les méthodes d'estimation de l'efficacité des projets ; et de corriger les asymétries de pouvoirs en offrant la possibilité aux communautés locales de négocier une part plus équitable des profits. »

Tara L'Horty et ses collaborateurs proposent ainsi de renforcer la gouvernance existante – une certification par des tierces parties – à travers l'établissement de régulations. D'autres proposent la mise en place d'un marché de quotas, ou encore d'une plateforme financière d'échange de crédits basée sur la blockchain dans le but de sécuriser et améliorer la transparence des déclarations. Si la communauté scientifique s'accorde sur la nécessité de la transparence, sa mise en pratique divise les acteurs du marché. Des initiatives volontaires émergent, comme les Core Carbon principles, mais la multiplication des normes fait craindre un effet de dilution.

La récente chute du marché des crédits carbone volontaires questionne sa viabilité. Au-delà de la nécessaire transparence – pour sa pérennité et pour assurer une efficacité dans l'atténuation du changement climatique, d'autres leviers sont évoqués.

« Définir des normes de qualité élevées par un standard assurant les retombées des projets, améliorer le suivi, déclaration et vérification des compensations, mieux identifier la demande et intégrer les autres retombées – sur la biodiversité et les communautés locales notamment – font partie des nombreuses options à explorer », conclut Tara L'Horty.

La société compte trancher en milieu de semaine entre les deux propositions émanant de Onepoint, d'une part, et d'EPEI, d'autre part

Atos se donne quelques jours pour se sauver

Dernière ligne droite

Les deux offres révisées présentées à Atos sont **« globalement conformes aux paramètres financiers fixés par la société, notamment s'agissant de la réduction de sa dette et de ses besoins de financement »**, précise l'entreprise.

Muriel Motte

Il y a bien deux offres sur la table pour sauver Atos, et c'est l'embarras du choix ! D'un côté, celle du premier actionnaire de la société, David Layani, associé au financier Walter Butler, à la société Econocom et à une partie des créanciers. De l'autre, celle de l'homme d'affaires tchèque Daniel Kretinsky et du fonds britannique Attestor, un tandem déjà croisé dans le dossier Casino. « Le conseil d'administration d'Atos a autorisé le management à travailler avec les créanciers financiers de la société, sous l'égide de la conciliatrice [Hélène Bourbouloux, NDLR], afin d'assurer qu'un soutien maximal à l'une de ces propositions soit susceptible d'être assuré d'ici le 5 juin 2024, dans le but de parvenir à un accord final de restructuration financière d'ici juillet 2024 », précise Atos.

Sur le fond, ces deux offres « révisées » ont un peu de choses en commun, ce qui justifie un délai de réflexion supplémentaire de quelques jours alors que la direction d'Atos espérait trancher à l'issue du week-end passé. Certes, toutes les deux sont « globalement conformes aux paramètres financiers fixés par la société, notamment s'agissant de la réduction de sa dette et de ses besoins de financement », se félicite l'entreprise.

« Falaise ». Mais d'un côté, David Layani, qui détient quelque 11% du capital d'Atos, écarte l'éventualité d'un dépeçage de l'entreprise, c'est son projet One Atos. De l'autre, Daniel Kretinsky envisage des cessions, dont une partie du produit devrait profiter aux créanciers. Quant à la dette de 4,8 milliards d'euros qui étouffe la société, le premier propose d'en effacer environ 60% soit 2,8 milliards, et d'apporter 1,5 milliard d'euros de cash, ce qui lui donnerait une participation comprise entre 20% et 30%.

Daniel Kretinsky propose, lui, environ 3,4 milliards d'euros d'effacement de dette, laissant 1,425 milliard d'emprunts au bilan d'Atos. L'homme d'affaires fonde sa proposition sur une analyse plus dramatique de la situation du numéro un européen de la cybersécurité, du cloud et de l'informatique haute performance. « Atos est en train de tomber de la falaise », a récemment commenté l'un de ses porte-parole au *Figaro*.

Reste à convaincre les créanciers puisqu'une restructuration financière doit être validée par la majorité des deux tiers des porteurs de dette. C'est ce à quoi s'est déjà

> *A court terme, le groupe, spécialiste de la transformation numérique, doit gérer un chantier historique : les Jeux olympiques, dont il est partenaire technologique*

attelée Hélène Bourbouloux. David Layani est parvenu à rallier à son projet une partie d'entre eux, présents dans le consortium de la restructuration qu'il propose. Les prochaines heures seront décisives pour les deux protagonistes dans cette lutte d'influence auprès d'un pool de banques apparemment toujours écartelé. Proche de Daniel Kretinsky, BNP Paribas aurait réussi à convaincre d'autres grands établissements français de soutenir sa proposition.

L'Etat, qui surveille de près ce dossier, a pour sa part libéré le terrain des deux repreneurs en annonçant il y a quelques semaines la reprise des activités les plus stratégiques d'Atos, aujourd'hui logées dans BDS (cybersécurité, big data et supercalculateurs). Une opération à laquelle seront associés des industriels clients d'Atos (on cite les noms de Thales et Dassault, notamment). Bercy veillera par ailleurs à l'avenir de Worldgrid, une autre filiale spécialisée dans les systèmes de contrôle-commande des centrales nucléaires. Dans son communiqué, lundi 3 juin, Atos précise « avoir reçu plusieurs propositions » de rachat et examiner actuellement les offres. Il y a quelques jours, Bruno Le Maire avait évoqué une possible implication de « EDF, ou une entreprise proche d'EDF », sans plus de précision.

Seule certitude à ce stade, les actionnaires d'Atos vont pratiquement tout perdre. Ils sont promis « dans tous les cas de figure à une dilution massive » répète inlassablement la société au fil de ses communiqués. Ce lundi, l'action a vécu une nouvelle purge de 15 % dans la journée, qui a ramené à 160 millions d'euros la valorisation du spécialiste de la transformation numérique. A court terme, celui-ci doit gérer, tête haute, un chantier historique : les Jeux olympiques, dont il est partenaire technologique. Pour assurer son activité dans les prochaines semaines, la société rappelle qu'elle a obtenu des facilités de crédit renouvelables, un prêt de l'Etat et un programme d'affacturage de 300 millions d'euros. De quoi vivre à peu près sereinement la grande fête des JO, avant la mise en œuvre de la profonde restructuration financière, dont l'accord final est toujours prévu pour le mois prochain.

@murielmotte

Un puits sans fond

Cours d'Atos, en euros

15
12
9
6
3
29 avril 2023
29 avril 2024
SOURCE : BOURSORAMA

Le fioul plus propre des navires améliore la qualité de l'air mais prive l'atmosphère de l'effet refroidissant des dioxydes de soufre

La dépollution peut… accélérer le réchauffement climatique

Paradoxe

Une étude américaine publiée le 30 mai alimente la controverse scientifique née il y a plus d'un an autour de **la mise en place d'une nouvelle réglementation de l'Organisation maritime internationale**.

Irène Inchauspé

Les sujets climatiques sont toujours complexes et donnent parfois lieu à de surprenantes contradictions. Ainsi, la dépollution des navires pourrait accélérer le réchauffement climatique. Cela fait plus d'un an que les scientifiques se penchent sur cette énigme, qu'une nouvelle étude, publiée le 30 mai dans la revue Communications Earth & Environment, a remise au goût du jour. « L'atmosphère terrestre s'est réchauffée en raison des activités humaines qui augmentent la concentration de gaz à effet de serre qui piègent l'énergie radiative thermique dans le système climatique, expliquent les auteurs. Elles ont également augmenté la concentration de particules d'aérosol qui peuvent affecter la quantité de rayonnement solaire réfléchi vers l'espace, directement ou indirectement, en interagissant avec les nuages, ce qui a un effet de refroidissement global sur le climat ».

C'est ce qu'ils démontrent en se penchant sur les effets d'une réglementation de l'Organisation maritime internationale (OMI) qui a abaissé fortement la teneur en soufre du fioul des navires depuis le 1er janvier 2020. Instaurée pour améliorer la qualité de l'air, elle a été particulièrement efficace, en réduisant de 80% les émissions de soufre du transport maritime depuis cette date, souligne l'étude.



SIPA PRESS

Une réglementation de l'Organisation maritime internationale (OMI) a permis de réduire de 80% les émissions de soufre du **transport maritime** depuis 2020.

Mais cette baisse de la pollution aurait été la cause de canicules océaniques, notamment en Atlantique Nord. Ce phénomène trouverait sa source dans l'effet refroidissant des dioxydes de soufre, émis lors de la combustion de fioul lourd par les navires. Ces aérosols contribuent à réfléchir et à absorber les rayons du soleil et favorisent la formation des nuages, qui absorbent moins de chaleur que les océans. Le soufre émis par les navires atténue ainsi le réchauffement climatique, lui-même dû à l'accumulation des gaz à effet de serre émis par les activités humaines.

L'étude paraît alors que le réchauffement des océans n'a jamais été aussi élevé qu'en 2023. « Les changements climatiques ne se limitent pas seulement aux températures. Ce dont nous avons été témoins en 2023, c'est en particulier le réchauffement sans précédent des océans, a déclaré Celeste Saulo, secrétaire générale de l'Organisation météorologique mondiale (OMM), lors de la présentation du dernier rapport annuel de l'institution. A la fin de l'année, plus de 90% des océans de la planète ont connu des vagues de chaleur à un moment ou à un autre de l'année ».

« Choc terminal ». Une fois établie la responsabilité (sans doute partielle) de la réglementation de l'OMI sur le réchauffement de l'océan, que faire ? Impossible de revenir en arrière. Les auteurs de l'étude, eux, compare la règle au « choc terminal » et « involontaire » d'une expérience de géo-ingénierie. Une science encore balbutiante et fort décriée qui vise à contrer les effets du réchauffement climatique en injectant des aérosols, dont le dioxyde de soufre, à grande échelle dans l'atmosphère ou les nuages marins pour qu'ils réfléchissent mieux les rayons du soleil. « Notre résultat suggère que l'éclaircissement des nuages marins peut être une méthode de géo-ingénierie viable pour refroidir temporairement le climat », écrivent-ils.

Ce qui, jusqu'à présent, était considéré comme l'apanage de quelques chercheurs fous, apparaît envisageable dans la mesure où l'on sait déjà que l'objectif de + 1,5 °C ne sera pas atteint. Un rapport publié en septembre dernier illustre ce changement de statut. Il est issu de la Climate overshoot commission (COC), un groupe indépendant composé d'une douzaine d'anciens dirigeants des pays du nord et du sud, créé en 2022 pour réfléchir à ce qu'il faudra faire en cas de dépassement (overshoot) des objectifs climatiques. « Les pays devraient adopter un moratoire sur le déploiement de la modification du rayonnement solaire et sur les expériences en extérieur à grande échelle qui présenterait des risques de préjudices transfrontaliers significatifs, tout en développant la recherche et en poursuivant les dialogues sur la gouvernance internationale », écrit ainsi Pascal Lamy, président de la COC, en introduction de ce rapport.

Les partisans de la géo-ingénierie s'appuient tous sur le même exemple : l'éruption du volcan Pinatubo aux Philippines en 1991. Elle a provoqué l'émission dans l'air de 15 millions de tonnes de dioxyde de soufre. C'était la plus importante éruption volcanique en cent ans. Cela a été suffisant pour faire reculer d'un demi-degré Celsius, l'espace de quelques années, la température terrestre moyenne.

@iinchauspe

Face à des crues à répétition, les Länder et plusieurs partis veulent obliger les propriétaires à souscrire une assurance

Inondations en Allemagne : la pression monte pour Scholz

Risque

Le chancelier allemand est allé ce lundi à la rencontre des victimes des inondations dans le sud de l'Allemagne. **Le social-démocrate est pressé par les capitales régionales et plusieurs partis politiques d'introduire une assurance obligatoire contre les catastrophes naturelles**, aujourd'hui optionnelle et coûteuse.

Luc André (à Berlin)

Pour la quatrième fois depuis le 31 décembre, Olaf Scholz est allé ce lundi à la rencontre de sinistrés des inondations. Le chancelier allemand s'est fait une idée des dégâts causés par les intempéries des derniers jours à Reichertshofen, une commune située à 75 kilomètres au nord de Munich sur un affluent du Danube. La visite de terrain a été accompagnée d'une relance du débat sur l'introduction d'une assurance obligatoire contre les catastrophes naturelles pour les propriétaires immobiliers. Il s'est intensifié depuis la crue meurtrière et coûteuse de l'Ahr à l'été 2021.

Alors que quasiment tous les propriétaires sont couverts en France, seulement 54% des bâtiments le sont outre-Rhin, d'après la fédération allemande des assureurs (GDV) qui pointe d'importantes disparités régionales. Touché ce week-end, le Bade-Wurtemberg a un taux de couverture de 94%, héritage d'une obligation légale en vigueur jusque dans les années 1990. La Bavière, où s'est rendu Olaf Scholz, se situe au-dessous de la moyenne nationale.

Résolution. L'option est jugée trop chère et/ou inutile par des consommateurs qui sous-estiment les risques. « En Allemagne, 95% des bâtiments sont en niveau 1 et 2 pour les risques d'inondation. Une assurance est possible pour quelques centaines d'euros par an », souligne une porte-parole du GDV. En niveau 4, le maximum, la facture peut atteindre toutefois 2 000 euros. Les consommateurs s'attendent aussi à ce que l'Etat mette la main au porte-monnaie, comme cela a été le cas pour les derniers épisodes de crue en date.

Conscients justement du poids pour les finances publiques – le coût total de la crue de l'Ahr a été estimé à plus de 40 milliards –, les Länder ont exhorté le gouvernement d'Olaf Scholz de rendre cette assurance obligatoire via une résolution du Bundesrat votée en mars 2023. « Les Länder sont sur la même ligne. Mais cela bloque du côté du gouvernement fédéral, en particulier chez le partenaire de coalition libéral », a regretté lundi le ministre-président de Bavière, Markus Söder, dans un entretien radio. Le FDP assume cette opposition : le parti de Christian Lindner juge qu'une telle police obligatoire renchérirait encore un peu plus le coût du logement, devenu très élevé en Allemagne ces dernières années.

Les professionnels de l'assurance ne sont pas séduits non plus. « Une assurance obligatoire n'empêcherait aucune catastrophe naturelle. On ne doit pas oublier que les primes seraient différentes selon le risque », à l'opposé du système français de complément forfaitaire, évacue une porte-parole du GDV. L'organisation plaide pour plus de mesures de prévention des crues.

« Les assureurs allemands ont peur que l'Etat décide à leur place quels sont les montants des indemnisations, dans quelles situations les verser et qui doit être assuré », décrypte Jakob Thevis, directeur adjoint du Centre européen de la consommation, invité à présenter en mars dernier au Bundestag les avantages du dispositif français en vigueur depuis 1982. L'opposition des professionnels de l'assurance outre-Rhin traduit aussi à ses yeux une tentative « de protéger leurs revenus ». Plutôt que de rendre obligatoire la couverture contre les inondations, la fédération des associations de consommateurs VBZV enjoint les pouvoirs publics à définir d'abord dans la loi quels risques doivent être couverts par les assurances habitation.

Olaf Scholz aura l'occasion de discuter ceci avec les capitales régionales. Le dossier figure à l'agenda d'une réunion prévue le 20 juin.

Claudia Sheinbaum devra s'affranchir de l'influence du chef de l'Etat sortant, dont la popularité lui a permis la victoire

Mexique: la présidente élue doit sortir de l'ombre d'« AMLO »

Emancipation

Claudia Sheinbaum a gagné l'élection présidentielle du Mexique ce dimanche avec près de 58% des voix. Son parti Morena a également obtenu le même jour une majorité au Congrès, à l'issue des scrutins législatifs.

Lola Ovarlez

LA CANDIDATE MEXICAINE Claudia Sheinbaum a remporté une victoire historique dimanche. Près de 58% des électeurs l'ont soutenue pour prendre la tête du pays à partir du 1er octobre. Elle deviendra, à cette date, la première femme présidente de l'histoire du Mexique.

Son prédécesseur, Andrés Manuel Lopez Obrador (AMLO), ne pouvait pas être plus heureux. Le président actuel a largement soutenu son héritière dans cette élection qui, dans le fond, servait de test à sa propre popularité. Après six ans non reconductibles au pouvoir, il se prépare à quitter le Palais national avec un taux d'approbation avoisinant les 60% et une majorité au Congrès, renouvelée également ce dimanche. « Il n'y a aucun doute que la popularité d'AMLO a aidé Claudia Sheinbaum et les autres candidats à remporter le scrutin », estime le politologue Orlando Pérez de l'université de North Texas à Dallas.

Claudia Sheinbaum, climatologue de profession, a pleinement endossé son costume d'héritière. Elle s'est présentée comme la candidate de la continuité, promettant de poursuivre le programme inachevé d'AMLO, notamment en matière de politiques sociales. « Il y a peu de choses radicales qu'elle a proposé de changer. Presque rien, en réalité, remarque Sofia Collignon, professeure de politique comparée à l'université Queen Mary de Londres. Les Mexicains ont décidé de voter en sa faveur parce qu'ils sont satisfaits de ce qu'ils ont et veulent voir les promesses d'AMLO se réaliser. »

L'élection de Claudia Sheinbaum se démarque ainsi des tendances « dégagistes » des dernières élections en Amérique latine, comme en Argentine l'année dernière, le Brésil en 2022 ou encore le Chili en 2021. « La raison est l'économie. AMLO laisse derrière lui une économie relativement saine » malgré un déficit budgétaire élevé, remarque John Polga-Hecimovich, politologue spécialiste de la région à la US Naval Academy. Le peso mexicain continue de peser face au dollar américain et l'inflation reste relativement sous contrôle, à environ 4,6%. Surtout, les Mexicains ont vu leur situation s'améliorer grâce aux larges programmes sociaux du président, continue le professeur américain.



SIPA PRESS

L'élection de **Claudia Sheinbaum** se démarque des tendances « dégagistes » des derniers scrutins en Amérique latine.

Procuration. Mais la victoire de la candidate éclipse les principales faiblesses du mandat d'AMLO. Elle hérite aussi d'un pays marqué par la violence, alors que 37 candidats, notamment locaux, ont été assassinés en 2024. Surtout, les détracteurs du président dénoncent des atteintes contre la démocratie. En février, il a dévoilé un plan de 20 réformes constitutionnelles, parmi lesquelles l'élection des juges de la Cour suprême, la réduction des sièges au Congrès ou encore le retour de l'Autorité électorale entre les mains du président. « Le nouveau Congrès commencera sa session en septembre, un mois avant que Mme Sheinbaum ne prenne ses fonctions. AMLO pourrait réformer la Constitution sur ces points essentiels avant son entrée en fonction », anticipe Rosario Aguilar, politologue à l'université de Newcastle.

> *Son principal défaut est qu'elle est globalement vue comme une technocrate plutôt qu'une personnalité charismatique*

Certains s'inquiètent de voir l'actuel président s'accrocher au pouvoir au-delà de sa fin de mandat. Son comportement lors de la campagne a déjà jeté une ombre sur sa successeure, vue comme une simple marionnette. « Il a renoué avec la tradition qui veut que le président sortant choisisse son successeur, affirme Sofia Collignon. Je m'attends à ce qu'il tente d'influencer le prochain mandat. Pour lui, la victoire de Claudia Sheinbaum est un moyen de rester au pouvoir par procuration. »

La candidate bénéficie pourtant d'une légitimité en politique. Elle a été maire de Mexico jusqu'en 2023 et a obtenu plus de voix ce dimanche que son prédécesseur en 2018. Son principal défaut est qu'elle est globalement vue comme une technocrate plutôt qu'une personnalité charismatique comme AMLO, nuance John Holga-Hevimoch.

Pour mettre un frein aux ambitions de l'actuel président, la balle est désormais dans son camp, estiment les sceptiques. « Claudia Sheinbaum devra montrer si elle est capable - et désireuse - de se défaire de l'ombre qu'ALMO jettera sur elle et sur le pays après le 1er octobre », juge l'ex-ambassadeur mexicain aux Etats-Unis, Arturo Sarukhan. « Seuls le temps et la volonté de Mme Sheinbaum de respecter les garde-fous institutionnels apporteront la réponse », surenchérit de son côté Orlando Perez.

Il n'y a aucun doute que Claudia Sheinbaum a déjà marqué l'histoire en gagnant l'élection ce dimanche. « Nous devrions nous en réjouir, même si des questions se posent au sujet d'AMLO, juge Sofia Collignon. C'est à lui de rester à l'écart. S'il ne le fait pas, il compromettra la réussite même qu'est l'élection de la première femme présidente du Mexique. »

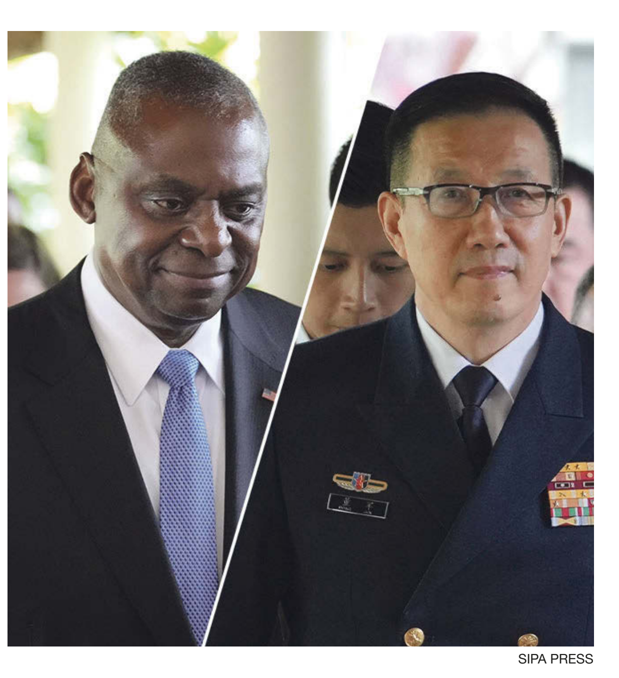
@lolaovarlez

Afrique du Sud. L'ANC perd sa majorité absolue aux législatives et doit former une coalition

LE CONGRÈS NATIONAL africain (ANC), au pouvoir en Afrique du Sud depuis l'élection de Nelson Mandela en 1994 et la fin de l'apartheid, a perdu sa majorité absolue à l'Assemblée nationale à l'issue des élections législatives. Après avoir obtenu 159 sièges de députés sur un total de 400 (40,2% des voix contre 57,5% lors du précédent scrutin en 2019), l'ANC n'a d'autre choix que de former une coalition pour tenter de persuader les parlementaires de réélire son candidat, le président sortant Cyril Ramaphosa. Il va devoir composer avec l'Alliance démocratique (DA), premier parti d'opposition arrivé en deuxième position avec 22% des voix (87 députés), et le MK (15% des voix et 58 députés) fondé il y a seulement quelques mois par l'ex-chef d'Etat Jacob Zuma. La situation est d'autant plus complexe que ce dernier, ennemi intime de Cyril Ramaphosa depuis qu'il avait été forcé à démissionner en 2018 avant d'être incarcéré pour outrage en 2021, a annoncé contester les résultats des élections que le président sortant avait qualifiées, précédemment, de « libres, équitables, crédibles et pacifiques »...

Au Dialogue du Shangri-La à Singapour, l'avenir de l'île demeure le sujet le plus chaud entre la Chine et les Etats-Unis

Taïwan: Pékin et Washington se préparent à la crise qui vient



SIPA PRESS

Le secrétaire à la Défense américain, **Lloyd Austin**, et son homologue chinois, **Dong Jun**, le 31 mai à Singapour.

Droit dans le mur

Profitant de son passage au Dialogue du Shangri-La, Volodymyr Zelenski s'est entretenu avec le président philippin Ferdinand Marcos Jr. **Les Philippines participeront au Sommet pour la paix les 15 et 16 juin.** Un succès pour le dirigeant ukrainien qui obtient ainsi le soutien d'un pays s'opposant sur la question de la mer de Chine méridionale avec Pékin, dont il a dénoncé les tentatives de sabotage de la réunion prévue en Suisse.

Claude Leblanc

DEPUIS QUE JOE BIDEN et Xi Jinping se sont entendus pour rétablir un semblant de dialogue entre leurs deux pays, les échanges entre représentants se sont multipliés, donnant l'impression que les deux premières puissances de la planète ont pris conscience de la nécessité d'éviter les situations de crise comme ce fut le cas au temps de la guerre froide entre les Etats-Unis et l'Union soviétique. A au moins deux reprises, le monde était passé près de la Troisième Guerre mondiale. Le risque d'une confrontation nucléaire avait conduit Washington et Moscou à engager des discussions indispensables pour maintenir la paix à l'échelle planétaire.

La situation entre Américains et Chinois est aujourd'hui différente dans la mesure où leur opposition ne se situe pas sur le terrain idéologique. Pékin, à la différence de Moscou jusque dans les années 1980, ne cherche pas à exporter un modèle politique. Bien que certains responsables américains tentent parfois de brandir la menace communiste pour tenter de mobiliser leur opinion publique face à la Chine, la véritable opposition entre les deux pays se situe au niveau économique et technologique.

Pour autant, cela ne signifie pas que le danger d'un conflit armé est écarté entre Washington et Pékin. Malgré l'existence, de part et d'autre, de déclarations et de décisions susceptibles d'accentuer les tensions, il n'y a pas eu, jusqu'à présent, de moment de crise semblable à celle de 1962 quand les Etats-Unis et l'URSS avaient entraîné le monde au bord d'une guerre nucléaire.

Ligne rouge. On ne peut que s'en réjouir. Pourtant, il faut garder à l'esprit que Chinois et Américains créent les conditions d'un tel moment, malgré la reprise des rencontres bilatérales jugées favorablement. Celle qui a eu lieu, le 31 mai, entre le secrétaire à la Défense américain Lloyd Austin et son homologue chinois Dong Jun en marge du Dialogue du Shangri-La, à Singapour, en est l'illustration. Cette première entrevue depuis deux ans entre les responsables militaires des deux pays est évidemment une bonne nouvelle, car, dit-on, des contacts réguliers à ce niveau sont indispensables pour gérer les relations difficiles entre les deux rivaux. D'ailleurs, Chinois comme Américains l'ont saluée comme il se doit.

Un fonctionnaire du ministère chinois de la Défense a décrit cette rencontre comme « positive, pratique et constructive » au niveau stratégique tandis que, du côté américain, on s'est félicité du résultat de cette discussion « franche et importante ». Les discussions ont porté sur la création d'un groupe de travail sur la communication de crise afin d'éviter les erreurs de calcul et les malentendus. A la différence des années 1960, les deux pays anticipent une éventuelle confrontation, comme si celle-ci apparaissait inévitable. La crise de Cuba avait été une surprise, celle de Taïwan ne le sera pas.

Dong Jun et Lloyd Austin ont exprimé de sérieuses préoccupations sur des questions bilatérales brûlantes, qui ont été amplifiées dans des discours distincts et directs prononcés lors du forum. En particulier, M. Dong a lancé un avertissement sévère au sujet de Taïwan, affirmant que la Chine défendrait sa souveraineté et que toute tentative de séparation de l'île autonome serait anéantie. Ce n'est pas la première fois que les Chinois évoquent la ligne rouge que constitue Taïwan à leurs yeux, mais à chaque nouvelle déclaration, le contexte militaire n'est plus le même et les risques sont plus élevés.

Depuis la visite surprise à Taïwan de Nancy Pelosi, alors présidente de la Chambre des représentants, en août 2022, la Chine a non seulement multiplié ses pressions sur Taipei, mais aussi montré qu'elle était en mesure de mener une intervention militaire pour en prendre le contrôle. Si la première démonstration d'encerclement de l'Armée populaire de libération (APL) était « une réponse » à « une provocation » américaine, celle qui s'est déroulée après l'investiture du nouveau président taïwanais William Lai, le 20 mai, avait pour but d'affirmer la souveraineté chinoise à la fois à la nouvelle administration taïwanaise et à ceux qui seraient tentés de soutenir son désir d'indépendance.

En marge des discussions entre Lloyd Austin et Dong Jun, le lieutenant-général He Lei n'a pas hésité à parler de guerre lorsqu'il a abordé la question de Taïwan, expliquant que les récents exercices militaires de l'APL autour de l'île avaient pour but de se familiariser avec l'environnement de combat et d'améliorer l'interopérabilité et la capacité de commandement dans des conditions « proches d'une véritable guerre ».

Détermination. Si cette dernière déclaration faite en dehors du cadre feutré et diplomatique du Dialogue du Shangri-La peut heurter, elle exprime néanmoins la détermination de Pékin à sauvegarder sa souveraineté sur Taïwan, laquelle transcende tout le reste. Autrement dit, il est dangereux d'utiliser Taïwan pour tenter de contenir la Chine. Il y a aussi un désir de « remettre les pendules à l'heure », comme l'a indiqué le lieutenant-général He.

« Le risque est bien réel, mais les autorités du Parti démocrate progressiste, la formation du président taïwanais, le dissimulent et le minimisent aux yeux des habitants de l'île. Cette approche fait que les Taïwanais ne sont pas vraiment conscients du risque de guerre dans le détroit », a déclaré, pour sa part, le colonel Cao Yanzhong. Ces paroles soulignent l'évolution de l'attitude chinoise qui les accompagne de plus en plus par des actes. Et c'est peut-être là que le danger d'un conflit se situe. La présence surprise de Volodymyr Zelensky à Singapour est venue rappeler la formule utilisée par le Premier ministre japonais Fumio Kishida selon laquelle « l'Ukraine d'aujourd'hui est le Taïwan de demain ».

Mais derrière ce slogan destiné à mobiliser l'opinion publique occidentale face à la menace chinoise, il ne faut pas oublier que la situation n'a rien à voir. D'un côté, l'Ukraine est un Etat souverain reconnu par les Nations unies. De l'autre, Taïwan ne l'est pas, ce qui renforce la position chinoise. D'où le jeu dangereux de ne pas prendre au sérieux les déclarations de Pékin sur cette question lors des rencontres bilatérales qui se sont multipliées entre Américains et Chinois au cours des derniers mois.

Celle entre Lloyd Austin et Dong Jun ne fait pas exception. L'accord sur un groupe de travail sur la communication de crise ne doit pas faire illusion. La Chine et les Etats-Unis vont connaître leur « crise de Cuba » avec Taïwan. Reste à savoir si celle-ci débouchera sur une prise de conscience commune de leur responsabilité vis-à-vis de la communauté internationale ou sur un conflit aux conséquences imprévisibles.

@Japonline

La fabrique de l'Opinion

L'invité du 8 Bellini

Victor Fouquet

« Pour une refonte de la taxe foncière : restaurer le lien entre citoyens et élus locaux, lever les freins à la mobilité résidentielle »

Avec la suppression progressive de la taxe d'habitation au titre de la résidence principale (par étapes de 2018 à 2023), une nouvelle étape a été franchie dans la recentralisation des compétences des collectivités territoriales en matière fiscale et, corrélativement, dans la recentralisation de la fiscalité locale. Malgré ses défauts, la taxe d'habitation avait néanmoins un mérite civique et une vertu démocratique : maintenir pour la très grande majorité des habitants disposant d'un logement un lien entre fiscalité locale et niveau de services collectifs mis à leur disposition, tout en conférant aux élus locaux une autonomie responsabilisante.

Cette tribune, issue d'une note réalisée pour le think tank libéral GenerationLibre, propose un aménagement du régime de la taxe locale sur le foncier bâti autour de trois axes : 1) Le remplacement des valeurs locatives cadastrales, devenues aujourd'hui archaïques, par les valeurs vénales des biens immobiliers ; 2) L'octroi d'une liberté de taux aux élus locaux et l'instauration d'un comparatif des pratiques locales à l'échelle nationale (ou benchmark) ; 3) Un mécanisme contractuel de répercussion sur les locataires des variations de taxe foncière votées par les collectivités lorsque les biens immobiliers sont loués.

UNE LENTE RECENTRALISATION DU SYSTÈME FISCAL LOCAL AUX EFFETS PERVERS MULTIFORMES

Il est presque illusoire de parler en France de « pouvoir fiscal local ». Bien que constitutionnellement protégées, la libre administration et l'autonomie financière des collectivités territoriales ne feraient aucunement obstacle à la suppression de toute fiscalité locale dans la mesure où celle-ci serait remplacée intégralement par des dotations ou des impôts d'Etat, laissant aux organes délibérants des collectivités un pouvoir d'arbitrage dans l'utilisation des moyens ainsi affectés par l'Etat central.

Décidée par l'Etat, la suppression totale de la taxe d'habitation sur les résidences principales s'est inscrite dans un long processus de recentralisation ou « ré-étatisation » du système fiscal local. Préjudiciable au libre exercice du pouvoir fiscal par les élus locaux, cette suppression conduit dans le même temps à éloigner fortement la population des contribuables locaux de celle des électeurs locaux. Relâchant le lien entre paiement de l'impôt et droit de vote, elle affaiblit du même coup un des piliers du libéralisme politique et de la démocratie locale représentative.

Le retrait de tout pouvoir fiscal local, pourtant décisif pour inciter de nouveaux habitants ou de nouvelles entreprises à venir s'implanter dans telle ou telle collectivité, place de surcroît les élus locaux dans l'incapacité d'obtenir la meilleure adéquation possible entre la demande et l'offre de services collectifs, au détriment d'une saine gestion des finances locales. Sur le plan empirique, certaines études démontrent en effet que les systèmes fiscaux décentralisés présentent des ratios dépenses publiques/PIB inférieurs à ceux observés dans les systèmes fiscaux centralisés.

PLAIDOYER POUR UN RAFFERMISSEMENT DU LIEN ENTRE TAXATION ET REPRÉSENTATION

La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales fait que, désormais, seuls les propriétaires de biens d'habitation et de biens professionnels acquitteront les deux taxes foncières (sur les propriétés bâties, d'une part, et non bâties, d'autre part) et la taxe d'habitation sur les résidences secondaires. En conséquence de quoi le niveau de dépenses locales deviendra sans incidence sur l'avis d'imposition d'un nombre parfois majoritaire d'électeurs locaux.

Le problème ici posé par le système fiscal local issu de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales tient donc, au fond, à ce grand écart entre ceux qui décident de l'impôt par leur vote et ceux qui le paient, en rupture avec la philosophie, l'éthique et les principes juridiques de la démocratie libérale.

La présente note se propose de régénérer la figure du « contribuable-citoyen » (ou plus exactement celle du « citoyen-contribuable » exprimant, par le biais de ses représentants élus, des choix budgétaires dont il doit assumer les implications fiscales) comme fondement de l'impôt résultant de l'appartenance à une communauté politiquement organisée.

NOTRE PROPOSITION : AMÉNAGER LA TAXE FONCIÈRE AFIN DE RESTAURER LE LIEN CIVIQUE ENTRE LES RÉSIDENTS USAGERS DES SERVICES PUBLICS LOCAUX ET LEURS ÉLUS

Dans un scénario de recours accru aux ressources d'origine étatique pour financer les collectivités locales, la fiscalité directe locale a connu d'importantes mutations qui posent à terme la question de sa survie. Soucieuse de préserver ce qui reste de fiscalité directe locale, la présente note recommande d'aménager le régime actuel de la taxe foncière, sans création de nouvel impôt local, dans le but précisément de sauvegarder le lien civique fondamental opéré par l'imposition locale entre les résidents usagers des services publics locaux et leurs élus.

« Le problème posé par le système fiscal local issu de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales tient, au fond, à ce grand écart entre ceux qui décident de l'impôt par leur vote et ceux qui le paient, en rupture avec la philosophie, l'éthique et les principes juridiques de la démocratie libérale »

DR

La réforme préconisée en l'espèce consiste, en premier lieu, à recourir non plus à la valeur locative mais à la valeur vénale, fixée par référence au prix du bien immobilier, en recourant à la méthode des prix hédoniques utilisée par les acteurs privés du secteur immobilier. En reflétant mieux la réalité économique du marché immobilier, la valeur vénale améliorerait non seulement l'équité entre contribuables, mais également l'équité entre collectivités.

Elle pourrait de surcroît contribuer à une meilleure allocation des actifs immobiliers. Actuellement, la déconnexion de l'assiette fiscale avec la valeur réelle du foncier conduit en effet à une utilisation sous-optimale du parc immobilier, en encourageant les propriétaires à rester dans des logements sous-évalués, comme c'est le cas des logements anciens situés dans les grandes villes.

La réforme proposée consiste, en deuxième lieu, à fixer un taux d'imposition pivot égal à 0,25% de la valeur vénale du bien. Subsidiairement, et sur la base de ce taux pivot de 0,25%, un taux de surcote ou éventuellement de décote serait librement déterminé par chaque collectivité du bloc communal percevant la taxe foncière sur le bâti. L'ensemble des taux pratiqués seraient mis en ligne sur le site gouvernemental des collectivités locales.

L'instauration d'un tel comparatif des pratiques locales à l'échelle nationale (ou benchmark) permettrait d'asseoir le volet fiscal de la décentralisation. Garantissant un meilleur consentement à l'impôt via un meilleur appariement entre offre et demande de services publics locaux. C'est à dessein que la présente note fait primer la libre administration sur l'égalité, suivant une lecture volontairement girondine de la Constitution.

En troisième et dernier lieu, il est proposé, lorsque le bien immobilier est mis en location, un mécanisme de répercussion de la taxe foncière sur les locataires inspiré de ce qui existe en Autriche. La taxe foncière n'échappe pas au problème de l'incidence fiscale, le contribuable-propriétaire pouvant répercuter tout ou partie de la charge fiscale dans le prix du loyer. Le contrat de bail sert alors de véhicule au transfert de la taxe foncière vers le locataire, qui supporte en définitive la charge de cet impôt. L'ampleur de la répercussion dépend toujours de l'élasticité de l'offre et de la demande, c'est-à-dire du rapport de force entre propriétaire et locataire. La science fiscale nous enseigne traditionnellement que ce sont les plus forts économiquement qui répercutent sur les plus faibles.

Dans le cas qui nous occupe, les déséquilibres sur le marché locatif sont accentués par la pénurie de biens à louer, de sorte que le rapport de force paraît a priori extrêmement défavorable aux locataires, sur qui les propriétaires sont plus facilement en mesure de rejeter l'impôt foncier. Outre ses vertus civiques, un mécanisme de répercussion contractuelle aurait aussi l'avantage de la transparence.

Ainsi réformée, la taxe foncière sensibiliserait les locataires aux choix de politiques budgétaires et fiscales locales, et restaurerait le lien civique fondamental unissant les résidents usagers des services publics locaux et leurs élus.

Victor Fouquet, spécialiste en droit fiscal

Docteur en droit à l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Victor Fouquet est spécialisé en fiscalité et finances publiques, qu'il enseigne à la Faculté de sciences sociales, d'économie et de droit (Fassed). Membre du comité de rédaction de la revue *Conflits*, il a notamment publié *La Pensée libérale de l'impôt* et *La Révolte fiscale. L'impôt : histoire, théories et avatars*. Pour le think tank libéral GenerationLibre, il vient de rédiger une note intitulée « Pour une refonte de la taxe foncière ».

Tribune

Pour une jeunesse sportive et engagée

Olivier Girault, directeur national de l'UNSS, **et 17 ambassadeurs du sport scolaire**

On entend ici et là que la France n'est pas une nation sportive. Rien n'est plus faux ! Chaque mercredi, l'UNSS (Union nationale du sport scolaire) est le témoin privilégié de l'engagement sportif de nos collégiens et lycéens : elles et ils se rencontrent, s'affrontent, s'entraident, se dépassent. Elles et ils gagnent, perdent, mais n'abandonnent jamais. Et surtout, elles et ils s'amusent !

Avec plus de 1 160 000 licenciés, l'UNSS est la première fédération sportive française pour les jeunes. Elle organise leur pratique sportive grâce aux 37 000 professeurs d'EPS qui se mobilisent tous les jours pour faire vivre et dynamiser 9 500 associations sportives scolaires dans chaque collège et lycée de tous les territoires métropolitains, ultra-marins et dans le monde.

Cette pratique sportive va bien au-delà de l'activité physique : elle est le creuset où se forgent les valeurs fondamentales de notre société. Nous en sommes persuadés, le sport est un vecteur unique de transmission des valeurs républicaines pour nos jeunes. C'est dans la pratique du sport à l'école que le respect s'apprend, que le vivre ensemble se construit, que le mérite et le goût de l'effort se transmettent. C'est aussi grâce à la pratique sportive que la santé, la prévention et l'estime de soi se cultivent. Nous partageons bien plus que du sport à l'UNSS, avec notre génération responsable et l'ensemble de nos jeunes officiels, qu'ils soient jeunes arbitres, juges, reporters, dirigeants, interprètes, éco-responsables, dirigeants ou encore organisateurs.

Vie saine. C'est dans les associations sportives que s'apprend la pugnacité pour les professionnels de demain. Nous inculquons la valeur de l'engagement citoyen aux futurs acteurs économiques, sociaux, sportifs, médiatiques et politiques. Grâce à l'UNSS, les jeunes apprennent à vivre une vie saine, où ils seront bien dans leur corps, dans leur tête et dans leurs baskets. Tout ceci participe à la construction d'une génération de futurs citoyens épanouis. C'est pourquoi nous croyons à l'importance de l'union entre la société et le sport scolaire.

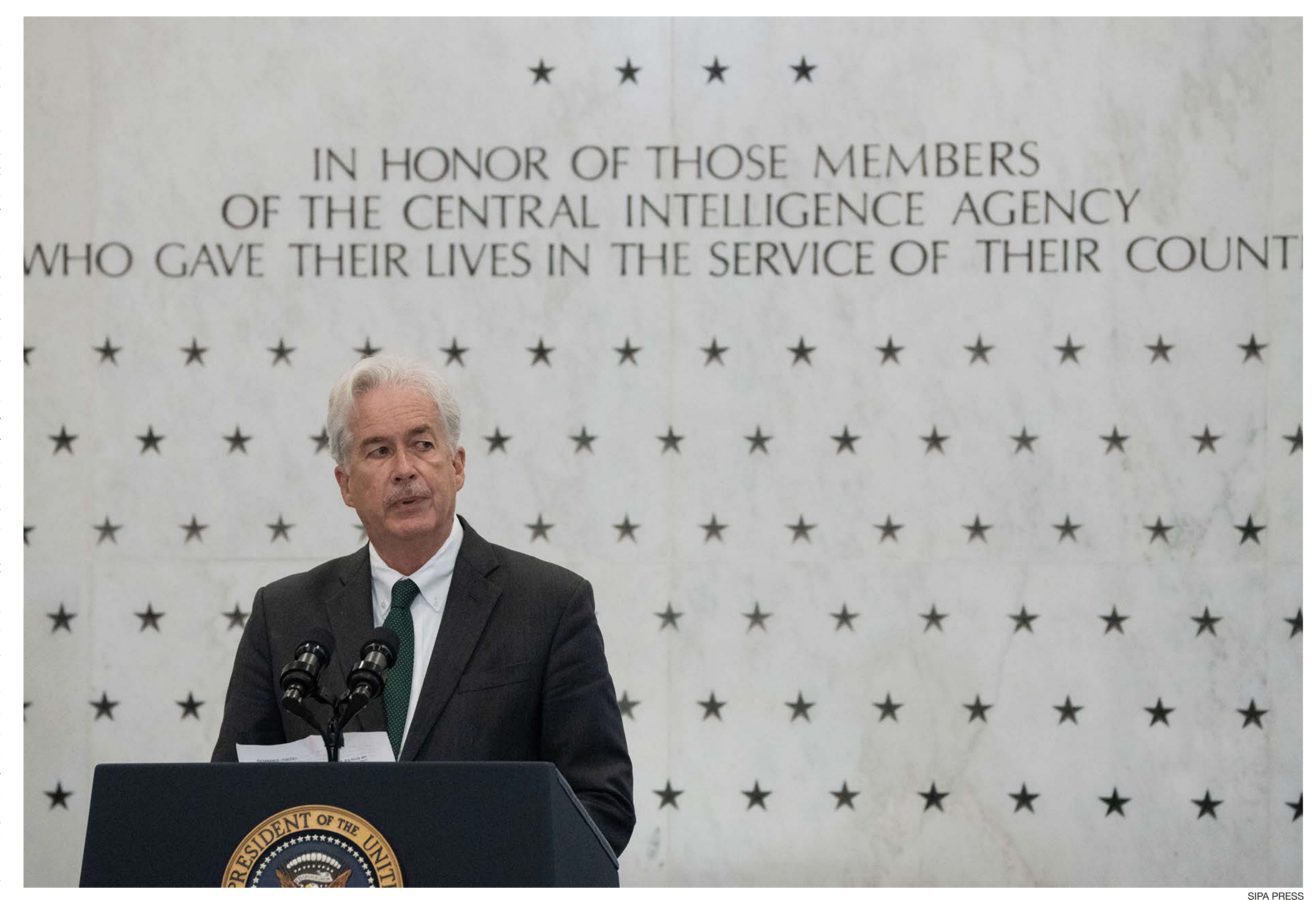
Nous nous engageons à participer activement à cette mission. En prenant part à des manifestations sportives et en adhérant à la charte éthique de l'UNSS, alignée sur les valeurs de l'olympisme, nous nous engageons à promouvoir le sport scolaire et ses valeurs. En cette année olympique et paralympique, nous sommes convaincus que ce pacte renforcé entre la société et le sport scolaire permettra de faire rayonner et de fédérer la « Génération 2024 ».

Olivier Girault, avec les ambassadeurs du sport scolaire suivants : Matthias Savignac - président - MGEN ; Catherine Barba - CEO - Envi ; Laure Belluzzo - directrice générale - Crédit Agricole de Brie-Picardie ; Maud Caillaux - co-fondatrice - Green-Got ; Dominique Carlac'h - présidente - D&Consultants et Femmes du Medef ; Luc Chateau - Cavalier de l'équipe de France de concours complet ; Arnaud de Courcelles - directeur général - BFM Business ; Thomas Courtois - président - Nickel ; Laurence Daziano - directrice de la Stratégie - SNCF Voyageurs ; Laurent Fromageau - directeur général - Caisse Crédit Agricole Alpes Provence ; Olivier de Lagarde - présentateur - Europe 1 ; Philippe Louis-Dreyfus- président du Conseil de surveillance - Louis Dreyfus Armateurs ; Diane de Navacelle de Coubertin- Association mondiale des olympiens (Comité international olympique) ; Vincent Parizot - rédacteur en chef - RTL ; Clotilde Quilichini - directrice de la clientèle Entreprises - BNP Paribas ; Francis Thomine - directeur général - Groupama Rhône-Alpes Auvergne ; Maxime Zennou - directeur général - Groupe SOS Jeunesse.

l'Opinion BEY MEDIAS PRESSE & INTERNET SASU - 8, rue Bellini, 75116 Paris - www.lopinion.fr - Actionnaire : Bey Médias SAS. **Président, directeur de la publication :** Nicolas Beytout. **Vice-président, rédacteur en chef :** Rémi Godeau. **Rédacteurs en chef adjoints :** Olivier Baccuzat, Emmanuel Ginisty, Raphaël Legendre et Cécile Desjardins. **BEY MEDIAS PUBLICITÉS** - Tél : 01 40 69 46 96. **Directrice générale adjointe, commerce :** Cécile Colomb.
Publicité commerciale : Ronan Daligault, Jean-Sylvain Laborde, Pierre-Louis Orsini. **Publicité financière :** Nicolas Wattinne.
SERVICE ABONNEMENTS L'OPINION : 45 avenue du Général Leclerc, 60643 Chantilly Cedex - Tél : 01 55 56 70 73 du lundi au vendredi de 9h à 18h - Email : abonnements@lopinion.fr. Formule d'abonnement pour 1 an - France métropolitaine : 319 €.
IMPRESSION : Paris Offset Print (La Courneuve). Dépôt légal mai 2013 - ISSN : 2266-9922 / CPPAP : 1128 C 91894.
Papier produit à partir de fibres issues de forêts certifiées gérées durablement. Origine du papier : Norvège. Taux de fibres recyclées : 0%. Eutrophisation : Ptot 0,022 kg / tonne de papier

THE WALL STREET JOURNAL.
DOW JONES 4 juin 2024 & l'Opinion NE PEUT ÊTRE VENDU SÉPARÉMENT

Proche-Orient : la mission diplomatique à haut risque du patron de la CIA



SIPA PRESS

William Burns, le directeur de la CIA, est engagé dans les difficiles négociations secrètes pour obtenir un cessez-le-feu à Gaza entre Israël et le Hamas.

WASHINGTON – Début mars, les pourparlers, intermittents, visant à mettre fin aux combats dans la bande de Gaza menaçaient une nouvelle fois d'échouer.

Les délégués des pays arabes (Qatar et Egypte), qui servent d'intermédiaires avec le Hamas, accusaient Benjamin Netanyahu de ne pas rechercher réellement la paix. De son côté, le mouvement palestinien dénonçait les pressions exercées sur lui pour trouver un compromis, dépeignant les Egyptiens comme des laquais d'Israël, selon des personnes au fait de ces négociations secrètes.

Le directeur de la CIA, William Burns, principal médiateur américain, a alors tenté d'apaiser les esprits et de ramener les parties à la table des négociations afin de parvenir à un cessez-le-feu et à la libération des otages et des prisonniers avant le Ramadan. Les pourparlers ont finalement été interrompus sans accord.

Malgré cela, quelques mois plus tard, M. Biden et ses collaborateurs chargés de la médiation poursuivent dans leurs efforts.

Vendredi, le président américain a rendu publique une nouvelle proposition de cessez-le-feu en trois étapes présentée par Israël [NDLR: démentie par M. Netanyahu] avec l'objectif de conduire à un arrêt définitif du conflit. « Il est temps que cette guerre prenne fin », a-t-il déclaré.

Les multiples rounds de négociations et la dizaine de voyages effectués par le directeur de la Central Intelligence Agency (CIA) au Moyen-Orient et en Europe n'ont, pour l'instant, pas abouti à un cessez-le-feu durable – le chef militaire du Hamas, Yahya Sinwar, et M. Netanyahu sont soupçonnés de ne pas véritablement en vouloir.

Pour M. Burns, 68 ans, il s'agit peut-être de la mission la plus difficile de ses quarante ans de carrière, jalonnés de défis diplomatiques à fort enjeu et de tractations secrètes. C'est comme « pousser un très gros rocher en haut d'une colline très escarpée », a-t-il récemment admis.

Même les aspects pratiques des négociations sont particulièrement complexes. Ni Tel-Aviv, ni Washington ne traitent directement avec le Hamas, qu'ils considèrent comme un groupe terroriste. Le Qatar transmet chaque proposition de cessez-le-feu à l'aile politique du Hamas, qui la fait ensuite parvenir à M. Sinwar, qui serait caché dans le dédale de tunnels que le groupe a creusé sous la bande de Gaza. Les réponses peuvent prendre des jours. Les enjeux vont au-delà de la mort et de la souffrance des habitants de Gaza et d'Israël, affirment d'anciens et d'actuels responsables américains et moyen-orientaux.

Les initiatives de M. Burns en faveur d'un cessez-le-feu et de la libération des otages sont essentielles pour faire avancer les autres objectifs diplomatiques des Etats-Unis dans la région, explique Avner Golov, ex-directeur du Conseil de sécurité nationale israélien et actuel vice-président de MIND Israel, une organisation à but non lucratif basée à Tel-Aviv et spécialisée dans les questions sécuritaires. Washington espère notamment la conclusion d'un accord historique entre l'Arabie saoudite et Israël, qui norma-

Lire CIA en page III

La Russie veut rendre la vie impossible dans la deuxième ville d'Ukraine

KHARKIV, Ukraine – Lorsque les forces russes ont envahi une bande de territoire à la frontière nord-est de l'Ukraine le mois dernier, Vitalina Honcharova a fait ses bagages et s'est préparée à fuir cette ville avec sa famille. Une fois de plus.

Trois semaines plus tard, les forces ukrainiennes ont stoppé l'avancée de la Russie au nord de Kharkiv et Mme Honcharova est restée sur place. Mais alors que la Russie pilonne la ville avec des missiles et des bombes, ses bagages sont toujours là, à côté de la porte. « Nous vivons avec nos valises prêtes en permanence », explique cette femme de 48 ans rencontrée dans un parc où elle s'était rendue avec son fils, lors d'une rare pause dans les alertes aux raids aériens qui retentissent désormais jusqu'à seize heures par jour.

Si le danger d'une avancée rapide sur la ville s'est éloigné, la Russie a toujours Kharkiv dans sa ligne de mire. Selon des responsables ukrainiens et occidentaux, Moscou semble préparer une épuisante guerre d'usure pour vider la ville de sa population en y rendant la vie impossible.

Le Kremlin convoite depuis longtemps Kharkiv qui fut autrefois la capitale de l'Ukraine soviétique. En 2014, Moscou a tenté de fomenter une révolte dans cette ville majoritairement russophone. En 2022, au début de l'invasion à grande échelle du pays, les Russes ont atteint ses faubourgs avant d'être repoussés par les forces ukrainiennes. Aujourd'hui, alors que la guerre avance dans sa troisième année, la Russie cible les infrastructures énergétiques de Kharkiv et bombarde la ville à coups de missiles et de bombes aériennes guidées, tout en essayant d'amener son artillerie à portée de tir.

« Bien sûr, Poutine veut toujours Kharkiv », affirme Oleh Synehubov, le chef de l'administration militaire de la région qui porte le même nom que Kharkiv. M. Synehubov observe toutefois que la Russie n'a déployé qu'une fraction des troupes nécessaires pour prendre la ville d'assaut, une attaque qui pourrait nécessiter jusqu'à un demi-million d'hommes, selon lui.

Mais la Russie s'est préparée à une longue guerre. Dans le pire des cas, le Kremlin pourrait reproduire la stratégie utilisée contre Alep, en Syrie, en 2016, lorsque l'armée de l'air russe – qui appuyait le gouvernement syrien lors de la guerre civile – a détruit les infrastructures d'eau et d'électricité et bombardé les

Lire UKRAINE en page II



SIPA PRESS

Une frappe russe a touché un magasin de bricolage à Kharkiv, fin mai. Plusieurs personnes y ont trouvé la mort.

Les droits de douane, nouvelle arme géopolitique

Quand le président Trump a lancé sa guerre commerciale en 2018, ses détracteurs ont martelé que les droits de douane devaient rester des taxes.

Quand le président Biden a décidé de conserver l'essentiel de ces mesures, et maintenant que le candidat Trump en promet d'autres s'il revient à la Maison Blanche, la critique continue d'enfler. Deux nouvelles études montrent que les droits de douane sont un impôt régressif, qui pèse plus lourd sur le budget des ménages modestes parce qu'ils consacrent souvent une part plus importante de leurs revenus aux biens importés bon marché.

Mais si la question de savoir qui les paie fait rage, ce n'est peut-être pas le nœud du problème. Les droits de douane sur les produits chinois ne sont pas un moyen de lever plus de taxes, mais de réduire la dépendance des Etats-Unis à ce qui pourrait être un adversaire potentiel. Dans cette optique, ce ne sont pas des taxes comme les autres, ni même des droits de douane comme ceux qui avaient été utilisés par le passé.

Douglas Irwin, économiste au Dartmouth College, démontre dans son ouvrage Clashing Over Commerce : A History of U.S. Trade Policy (non traduit) que, depuis les années 1700, les droits de douane sont passés par trois phases distinctes.

RECETTES, RESTRICTION ET RÉCIPROCITÉ…

De l'indépendance des Etats-Unis à la guerre de Sécession, écrit M. Irwin, l'objectif des droits de douane était principalement financier : ils représentaient alors 90% des recettes fiscales

Lire GÉOPOLITIQUE en page II

Edited from the original

UKRAINE

Suite de la page I

hôpitaux et les écoles, selon le secrétaire du Conseil national de sécurité et de défense de l'Ukraine, Oleksandr Lytvynenko. La population d'Alep était alors tombée à un tiers de son niveau d'avant-guerre avant que le régime d'Assad ne reprenne la ville aux forces d'opposition. « Ils ont simplement forcé les gens à partir. C'est ce qu'ils veulent faire autour de Kharkiv », souligne M. Lytvynenko dans une interview.

Rien que la semaine dernière, des missiles et des bombes guidées russes ont visé une imprimerie et un magasin de bricolage, tuant plus de 25 personnes. Les autorités de la ville affirment qu'il n'est pas nécessaire d'évacuer mais conseillent aux habitants de ne pas ignorer les alertes aériennes et d'éviter les lieux publics. Des panneaux d'affichage dans les rues fraîchement balayées de la ville proclament que Kharkiv est indestructible.

Il n'empêche. Le danger a déjà incité des parents ayant de jeunes enfants à partir. Certains d'entre eux étaient revenus à Kharkiv après que les forces ukrainiennes ont chassé la Russie de la région à l'automne 2022. Ceux qui restent affrontent les risques de plus en plus élevés avec un mélange de défi et de fatalisme.

La stratégie russe de prise de villes pourrait toutefois évoluer en fonction du déroulement de la guerre, selon M. Lytvynenko. Il relève que si la Russie a rasé la ville portuaire de Marioupol au cours des premières semaines du conflit, c'est en partie à cause d'une erreur d'appréciation quant à la difficulté de s'en emparer.

Les stratèges militaires russes avaient imaginé d'attaquer avec une armée relativement peu armée et manœuvrable afin d'avancer rapidement en Ukraine pour démoraliser et détruire la résistance ukrainienne. Mais après avoir rencontré une opposition féroce, l'armée russe est revenue aux vieilles habitudes des planificateurs militaires soviétiques qui misaient sur l'utilisation en masse de l'artillerie et des blindés pour progresser, explique M. Lytvynenko.



SIPA PRESS

Volodymyr Zelensky a prévenu que la Russie massait des troupes en vue d'une nouvelle poussée au-delà de sa frontière, au nord-ouest de Kharkiv.

Lors d'une visite d'Etat en Chine le mois dernier, M. Poutine a nié vouloir s'emparer de Kharkiv. Selon lui, l'offensive avait pour but de créer une zone tampon pour protéger les villes russes proches de la frontière des attaques ukrainiennes. « En ce qui concerne Kharkiv, il n'y a pas de projet de ce type à ce jour », a-t-il affirmé. En avril, cependant, le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, avait déclaré que la ville avait « un rôle important » à jouer dans les plans visant à établir une zone dite « sanitaire ».

Selon le secrétaire d'Etat américain Antony Blinken, l'incursion de troupes russes dans la région de Kharkiv cherchait à profiter d'une fenêtre de tir liée aux retards de l'aide militaire occidentale, qui commence seulement à arriver sur la ligne de front après des mois de blocage au Congrès. « Nous constatons que cette aide a un effet réel, en stabilisant le front et en empêchant clairement Poutine d'obtenir ce qu'il voulait, à savoir essayer de prendre Kharkiv, ou au moins de provoquer une fuite massive de la population », a-t-il observé.

Pour contrer les mouvements russes, l'administration Biden a pour la première fois annoncé jeudi qu'elle autorisait les forces ukrainiennes à utiliser de l'artillerie et des roquettes à courte portée contre des postes de commandement, des dépôts d'armes et d'autres actifs militaires situés en territoire russe et servant à attaquer Kharkiv. Cette politique n'autorise pas l'utilisation de missiles à plus longue portée.

La campagne russe visant à terroriser les habitants de Kharkiv a commencé avant la récente offensive et pourrait se poursuivre bien après. Quelques semaines avant que la Russie n'envahisse à nouveau la région, les habitants ont reçu des messages émanant apparemment des autorités locales et qui leur conseillaient de quitter la ville avant qu'elle ne soit encerclée. Ces messages étaient des faux. Ils faisaient partie d'une campagne de désinformation russe qui révèle l'intention de Moscou de dévitaliser la ville.

Une attaque massive contre les infrastructures énergétiques de l'Ukraine a suivi peu après. Des missiles ont endommagé plusieurs sous-stations électriques et détruit la centrale thermique de Zmiivska, réduisant à néant la capacité de production d'électricité de la région. Celle-ci importe désormais de l'électricité d'autres parties de l'Ukraine pour maintenir les lumières allumées. Un missile a également décapité la tour de télévision de Kharkiv, point de repère emblématique de la ville et élément important de l'infrastructure des communications locales.

> *« C'est du pur terrorisme »*

La Russie a commencé à larguer des bombes guidées, exerçant une nouvelle forme de politique de la terreur sur les habitants. Jusqu'alors, elle avait surtout utilisé ces bombes pour écraser les défenses ukrainiennes sur la ligne de front. La proximité de Kharkiv avec la frontière a permis aux avions de Moscou d'envoyer des bombes depuis le territoire russe, Kiev n'étant pas autorisée à utiliser des armes occidentales pour riposter.

Pendant ce temps, les forces russes se massaient à la frontière de Kharkiv. Mais si les responsables ukrainiens avaient bien observé un renforcement des troupes dans la région russe de Belgorod, au début du mois de mai, l'offensive a semblé les prendre au dépourvu. Les véhicules blindés et l'infanterie d'assaut russes ont franchi la frontière le 10 mai pour mener une offensive sur deux fronts : en direction de Vovchansk, d'une part, à environ 70 kilomètres de Kharkiv et de Lyptsi, d'autre part, à une demi-heure de route des faubourgs du nord de la capitale régionale.

Alors que les forces ukrainiennes s'efforçaient de limiter les pertes, quatre missiles se sont abattus sur l'atelier d'une imprimerie située dans un quartier tranquille de la ville. Faktor Druk, qui imprime environ 40% des livres ukrainiens, se préparait à lancer la production de manuels pour la prochaine année scolaire lorsque les missiles ont frappé en milieu de matinée. Au lieu d'être en pleine fabrication, les ouvriers pleurent aujourd'hui la mort de sept collègues et nettoient des dizaines de milliers de livres brûlés ou réduits en bouillie par l'eau déversée pour éteindre les flammes.

La raison pour laquelle la Russie a pris pour cible une imprimerie n'est pas un mystère pour le propriétaire, Serhiy Polituchiy, lui-même élevé en Russie. Il s'agit en effet, selon lui, d'une attaque contre l'identité ukrainienne : « Le cœur de toute nation est sa culture », souligne-t-il.

Debout au milieu des ruines, Volodymyr Zelensky a appelé les dirigeants du monde entier à participer à un prochain sommet pour la paix. Il a aussi averti que la Russie massait des troupes en vue d'une nouvelle poussée au-delà de sa frontière, au nord-ouest de Kharkiv.

Le coup suivant est tombé sur un magasin de bricolage. Les images des caméras de sécurité montrent des clients déambulant dans les allées, inconscients des trois bombes qui étaient sur le point de s'écraser sur eux.

Il a fallu seize heures pour éteindre l'incendie à Epicenter, l'équivalent ukrainien de Castorama ou de Leroy Merlin. La peinture et d'autres produits inflammables ont alimenté le feu, incinérant les victimes de la frappe, les accessoires de maison et les matériaux de construction.

Les services d'urgence ont utilisé les images des caméras de sécurité pour localiser où se trouvaient les personnes au moment de l'impact, en les reportant sur un plan du magasin. Avec l'aide de chiens renifleurs, ils ont passé au crible les cendres à la recherche de traces de matière humaine, raconte Serhiy Bolvinov, un officier supérieur de la police.

Sur le parking, des fleurs, des animaux en peluche et des bougies ont été déposés en hommage aux 19 victimes du bombardement. « C'est du pur terrorisme », dénonce le maire de Kharkiv, Ihor Terekhov, en demandant que des systèmes de défense aérienne soient mis en place pour protéger la ville.

Elena Tetarenko, qui travaille en face du site, continue de faire ses pauses à l'extérieur du magasin où elle vend des produits de coiffure et de beauté, malgré les alertes aux raids aériens qui se poursuivent. Le jour de l'attaque, quand les bombes sont tombées, elle était rentrée chez elle. Mais parler de la situation dramatique de la ville la fait fondre en larmes. « C'est un cauchemar », se désole-t-elle.

Malgré un stress de plus en plus grand, Mme Tetarenko et son mari n'ont pas l'intention de quitter Kharkiv, à moins que la Russie n'occupe la ville. « Nous resterons ici jusqu'à la fin », affirme-t-elle.

Isabel Coles, Alan Cullison et Ievgeniia Sivorka

(Traduit à partir de la version originale en anglais par Yves Adaken)

GÉOPOLITIQUE

Suite de la page I

fédérales. Puis, jusqu'à la Grande dépression, leur objectif était de restreindre les importations pour protéger les industriels du nord du pays, alors représentés par le Parti républicain.

Une troisième ère s'est ouverte avec l'adoption, en 1934, du Reciprocal Trade Agreements Act qui permettait au président d'abaisser les droits de douane si l'autre pays faisait la même chose. La réciprocité est restée la règle après la Deuxième Guerre mondiale. Démocrates comme républicains, les présidents ont tout fait pour supprimer les barrières commerciales, tantôt par la carotte (des accords commerciaux), tantôt par le bâton (droits de douane ciblés et quotas).

Les mesures prises par M. Trump, qui visaient les panneaux solaires, les machines à laver, l'acier et l'aluminium, sont un mélange de restriction et de réciprocité, puisqu'elles avaient pour but de protéger certains secteurs tout en forçant le Canada, le Mexique, le Japon et la Corée du Sud à repenser leurs relations commerciales avec les Etats-Unis.

…PUIS RÉALIGNEMENT

Les droits de douane qui ont été imposés par M. Trump à la Chine, et que M. Biden n'a fait que renforcer, sont d'un tout autre genre. Ils relèvent en partie de la restriction et de la réciprocité, puisqu'ils visent à protéger les secteurs émergents et à obliger Pékin à changer de façon de faire. Mais, plus fondamentalement, leur objectif est le réalignement : c'est faire en sorte que le commerce américain se diversifie de la Chine. Pour les autorités, la domination chinoise dans un certain nombre de produits manufacturés et de minéraux transformés lui confère trop d'influence sur les Etats-Unis et leurs alliés. Et potentiellement, in fine, sur la sécurité du pays. Ce qu'elles redoutent, c'est un nouveau « choc chinois » qui passerait par des exportations bon marché.



SIPA PRESS

Pour les Américains, la domination chinoise sur un certain nombre de produits lui confère trop d'influence.

Le bureau de Katherine Tai, la représentante au Commerce, l'a clairement indiqué la semaine dernière lorsqu'il a expliqué pourquoi les demandes de prolongation de la dispense de droits de douane de beaucoup d'importateurs avaient été refusées. Un certain nombre d'entre eux « affirmaient simplement qu'il n'existait pas de produits [alternatifs] parce que la Chine restait la source la moins chère », a-t-il souligné. Prolonger les dispenses, c'était repousser le changement « en faveur d'autres sources d'approvisionnement » et « confirmer la dépendance aux fournisseurs et aux produits chinois », alors que l'objectif est de pousser la Chine à changer.

Il n'est pas facile de savoir qui paie ces droits de douane. Plusieurs études ont montré que le coût des produits achetés par les importateurs américains augmentait, mais que cette hausse n'était pas toujours répercutée sur les clients. Pourtant, selon certains chercheurs, l'envolée des importations chinoises depuis 2001 (date de l'entrée du pays dans l'Organisation mondiale du commerce, ou OMC) a certes provoqué le déplacement de millions de travailleurs américains, mais aussi largement profité aux consommateurs. En toute logique, les droits de douane devraient leur être préjudiciables.

LES PLUS DÉFAVORISÉS TRÈS PÉNALISÉS

Amit Khandelwal, économiste à Yale, et Pablo Fajgelbaum, économiste à l'université de Californie à Los Angeles (UCLA), l'ont démontré en étudiant l'augmentation des dispenses de droits de douane dites « de minimis », c'est-à-dire qui s'appliquent aux colis dont la valeur commerciale est faible (200 dollars en 2016, 800 dollars aujourd'hui).

Selon les deux hommes, 74% des colis reçus dans les régions les plus pauvres des Etats-Unis étaient éligibles aux dispositifs de minimis, contre 52% de ceux livrés dans les zones les plus aisées. La question est très sensible, puisque beaucoup d'importateurs utilisent cette option pour contourner les droits de douane, dont les géants du e-commerce Shein et Temu.

Certains parlementaires et les conseillers de M. Trump veulent y mettre fin. Mais cela pénaliserait les personnes défavorisées, préviennent les économistes : elles perdraient 45 dollars par an, contre 35 dollars pour les personnes vivant dans des zones à revenus intermédiaires et 81 dollars pour celles qui vivent dans les zones les plus riches.

A l'heure actuelle, les droits de douane représentent 2% de la valeur des importations. Si M. Trump est réélu en novembre prochain et tient parole (il menace de porter les droits de douane sur les produits chinois à 60%, et ceux sur les produits venus du reste du monde à 10%), ce chiffre grimperait à près de 17%, tutoyant le niveau record qu'il affichait en 1930, selon Sarah Bianchi et Matthew Aks, du courtier Evercore ISI.

Une très mauvaise nouvelle, surtout pour les ménages qui gagnent le moins. Kimberly Clausing et Mary Lovely, du Peterson Institute for International Economics, estiment que la mesure réduirait le pouvoir d'achat des 20% les plus pauvres de 4,2%, alors qu'elle ne grignoterait que 0,9% de celui des 1% les plus riches. Ces chiffres ne reflètent pas la totalité des coûts, puisque cette augmentation se traduirait aussi par le fait que des producteurs moins efficaces gagneraient des parts de marché au détriment des consommateurs et induirait des perturbations de la chaîne logistique.

UNE TAXE « PIGOUVIENNE »

Ces inconvénients sont-ils suffisants pour renoncer à ces droits de douane 2.0 ? Tout dépend de ce à quoi ils servent. Ceux qui visent les produits chinois peuvent être considérés comme « pigouviens », adjectif inspiré de l'économiste britannique Arthur Pigou qui désigne une taxe qui compense un dégât social, un peu comme la taxe carbone contribue à limiter le réchauffement climatique. Les consommateurs seraient touchés à titre individuel par les droits de douane, mais, au niveau collectif, les Etats-Unis verraient leur base industrielle se diversifier et se renforcer. Supprimer les dispenses de minimis permettrait également de supprimer un vide juridique qui sert à contourner les droits de douane.

Quoi qu'il en soit, les conséquences seront bien réelles. Comme le Canada le fait avec la taxe carbone, la solution pourrait passer par un transfert d'une partie des recettes tirées des droits de douane aux personnes qui en souffrent le plus. Mais, si l'on en croit l'article de Mmes Clausing et Lovely, le projet républicain (à savoir prolonger les allégements fiscaux de 2017, qui expireront en 2025) produirait le résultat inverse : les 1% les plus riches en retireraient beaucoup plus que les 20% des plus pauvres.

Les droits de douane sont bien plus que des taxes : ce sont des outils au service de la compétition géopolitique. Mais, comme toutes les taxes, ils sont synonymes de coûts qui doivent être évalués à l'aune de ce qu'ils rapportent. Et l'intérêt de taxer le monde à 10% n'est pas franchement clair, surtout si le monde décide de répliquer.

Greg Ip

(Traduit à partir de la version originale en anglais par Marion Issard)

Edited from the original

CIA

Suite de la page I

liserait les relations entre les deux pays.

Au cours de sa carrière – en tant que diplomate de haut rang et chef des services de renseignement –, M. Burns a mené des entretiens difficiles avec Vladimir Poutine avant son invasion de l'Ukraine et les négociations secrètes avec l'Iran sur le dossier nucléaire. Il a également rencontré le dictateur libyen Mouammar Kadhafi pour évoquer le terrorisme et des armes de destruction massive. Lors d'un rendez-vous nocturne dans le désert, ce dernier portait un « pyjama jaune orné de dictateurs africains décédés », selon la description qu'en a fait ultérieurement M. Burns.

Sous la présidence de M. Biden, le directeur de la CIA s'est personnellement impliqué dans les trois principales crises sécuritaires : l'Afghanistan, l'Ukraine et maintenant Gaza, indique Aaron David Miller, un ami de longue date de M. Burns avec qui il a travaillé au sein du département d'Etat. Mais, ajoute-t-il, les négociations liées à Gaza, du moins pour le moment, relève de la « mission impossible ».

M. Burns a reconnu publiquement la nature exceptionnelle du rôle intensif qu'il joue dans les pourparlers concernant la bande de Gaza. En effet, son travail quotidien consiste à diriger une agence de renseignement internationale, au budget de plusieurs milliards de dollars, dont la mission est notamment de surveiller la Chine, la Russie et le terrorisme.

Son implication a pris une nouvelle dimension, devenant plus concrète, en octobre, lorsque le Qatar, l'Egypte, Israël et les Etats-Unis ont décidé de créer une cellule secrète chargée de négocier la libération des otages capturés par le Hamas lors de son assaut du 7 octobre contre Israël. Cette cellule est rapidement devenue un canal de « diplomatie du renseignement ». Les homologues de M. Burns sont David Barnea, chef du Mossad, l'agence d'espionnage israélienne, Abbas Kamel, patron des services de renseignement égyptiens, et Mohammed ben Abderrahmane Al-Thani, Premier ministre du Qatar.



SIPA PRESS

D'aucuns estiment que le chef militaire du Hamas, Yahya Sinwar, ne cherche pas vraiment à obtenir un cessez-le-feu.

Le groupe, parfois appelé « Quad », a remporté une victoire fin novembre, lorsqu'il a obtenu un cessez-le-feu d'une semaine entre Israël et le Hamas, qui a permis la libération de plus de 100 otages de la milice et de 240 prisonniers palestiniens détenus dans les geôles israéliennes.

Lorsque le cessez-le-feu a expiré, les combats ont repris. Les démarches entreprises depuis six mois pour relancer et élargir cet accord ont échoué en grande partie en raison des exigences du Hamas, qui demandait des garanties sur la fin de l'offensive militaire israélienne à Gaza, et de l'insistance d'Israël pour qu'un cessez-le-feu soit mis en place par étapes.

Lors de récentes apparitions publiques, M. Burns a déclaré que l'Etat hébreu avait fait preuve d'une grande souplesse dans ses propositions de cessez-le-feu. Il a également reproché au Hamas de les avoir rejetées. La position de la milice « est un obstacle assez important à l'heure actuelle », a-t-il indiqué lors du Connecticut World Affairs Council le 19 avril.

Comme médiateur sur Gaza, M. Burns est à la fois un envoyé du président Biden, un arbitre et un thérapeute, selon les participants aux pourparlers et les hauts fonctionnaires américains travaillant en étroite collaboration avec lui.

Le chef de la CIA n'a jamais élevé la voix, ni brandi de menaces, affirment ceux qui l'ont vu à l'œuvre.

« Ce n'est pas son style, assure un ancien haut responsable de la CIA. Avec lui, les échanges peuvent être musclés, mais il respecte la dignité de ses interlocuteurs.

Fin janvier, MM. Burns, Barnea, Kamel et le Premier ministre qatari se sont réunis à Paris pour tenter de relancer les négociations, mais une nouvelle mini-crise a éclaté.

Dans un enregistrement télévisé, M. Netanyahu a, en effet, été surpris en train de qualifier le rôle joué par le médiateur du Qatar de « problématique », le pays autorisant la direction politique du Hamas à résider à Doha. Le Qatar a qualifié ces propos d'« irresponsables et destructeurs » ; M. Burns a dû calmer le jeu, indiquent des sources proches des négociations.

M. Burns a une expérience de plusieurs décennies au Moyen-Orient – il connaît son histoire, les ressentiments qui y existent et ses personnalités importantes. Il y a fait ses premiers pas en 1983, lors de son affectation à l'ambassade des Etats-Unis à Amman, en Jordanie, à un poste subalterne. Ses homologues qataris et égyptiens l'appellent parfois « Burns d'Arabie », et il est connu pour utiliser quelques bribes de son arabe quelque peu rouillé lors des négociations.

Dans les pourparlers concernant Gaza, il conserve la confiance des Arabes et des Israéliens, d'après les hauts fonctionnaires.

Les déplacements de M. Burns se font sans tambour ni trompette – la CIA ne les confirme d'ailleurs pas officiellement. Dans les capitales étrangères, il est accompagné de trois ou quatre assistants et d'un service de sécurité. Il rencontre souvent les membres de l'antenne locale de la CIA et

> *Les négociations liées à Gaza, du moins pour le moment, relève de la « mission impossible »*

remet parfois en personne des récompenses pour services rendus, selon les dires de ceux qui le connaissent.

En mars, M. Burns et l'équipe de négociation américaine ont commencé à intervenir plus activement en rédigeant des propositions de compromis de cessez-le-feu, selon des sources proches des pourparlers. Il y a eu au moins cinq projets américains de ce type.

Au début avril, à la suite du tir de missile israélien qui a tué sept humanitaires de World Central Kitchen, la Maison Blanche a augmenté la pression sur Tel-Aviv.

Peu après, un nouveau plan de cessez-le-feu a été présenté au Caire. Israël a fait preuve de souplesse sur des points essentiels, a déclaré M. Burns le 19 avril. Le Hamas a alors repoussé l'offre, au grand dam du directeur de la CIA, qui a qualifié ce refus de « profonde déception ».

Début mai, alors que M. Burns faisait la navette entre les capitales du Moyen-Orient depuis près d'une semaine, un accord semblait enfin en vue entre le Hamas et Israël. Tel-Aviv avait fait des concessions en acceptant une période de « calme durable » – plutôt qu'une vague « pause humanitaire » – et en autorisant les Palestiniens à retourner dans le nord de la bande de Gaza.

Mais le Hamas a fait marche arrière et a renouvelé sa demande d'un arrêt permanent de l'offensive militaire israélienne, selon les médiateurs. Le 5 mai, la milice a tiré des roquettes sur le poste frontière de Kerem Shalom, situé entre Gaza, l'Egypte et Israël, tuant des soldats israéliens. A ce moment, M. Burns s'est rendu au Qatar pour tenter d'empêcher la rupture des pourparlers.

Les négociateurs arabes se sont empressés d'introduire une nouvelle proposition intégrant les exigences du Hamas. Le 6 mai, la milice a annoncé accepter un plan qui était essentiellement le sien, prenant Israël et les Américains par surprise. Tel-Aviv l'a rejeté et les pourparlers ont de nouveau été interrompus.

M. Burns affirme qu'il ne continuera à ne pas ménager ses efforts. « En toute honnêteté, je ne peux pas dire que je suis certain que nous allons réussir, mais ce ne sera pas faute d'avoir essayé, a-t-il déclaré à Dallas à la mi-avril. Et je sais que les alternatives sont pires ».

Warren P. Strobel et Summer Said

Dov Lieber a contribué à cet article

(Traduit à partir de la version originale en anglais par Grégoire Arnould)

La Fed pourrait bientôt devoir se préoccuper d'autre chose que de l'inflation

L'économie américaine continue de perdre de la vitesse. La croissance n'a pas encore ralenti au point d'inquiéter les décideurs politiques, mais elle pourrait bientôt le faire si la tendance actuelle se poursuit.

Vendredi, l'attention des investisseurs s'est d'abord portée sur l'indice des prix des dépenses de consommation personnelle (ou indice PCE), au milieu de tout un ensemble de données publiées par le département du Commerce. C'était logique puisqu'il s'agit de la mesure de l'inflation préférée de la Réserve fédérale et que c'est en fonction de cet indicateur qu'elle décidera si elle doit réduire ou non ses taux d'intérêt avant l'élection présidentielle américaine de novembre. Mais en fait, les données relatives à l'activité économique sousjacentes se sont avérées plus importantes.

> *Il semble que l'impact cumulé de plusieurs années d'inflation ait fini par rattraper les consommateurs et commencé à entamer leur épargne*

L'indice des prix PCE a augmenté en avril de 2,7% par rapport à l'année précédente, en ligne avec les attentes des économistes et sans changement par rapport au mois précédent. L'indice PCE d'inflation sous-jacente, qui exclut les denrées alimentaires et l'énergie, mesure privilégiée par la Fed, a quant à lui augmenté de 2,8%, soit un peu plus que prévu.

Mais le plus intéressant était ailleurs, dans les chiffres des revenus et de la consommation des particuliers. Si les revenus ont augmenté de 0,3% par rapport au mois précédent, conformément aux attentes, ils ont ralenti par rapport à la croissance de 0,5% du mois de mars. Quant aux dépenses personnelles, elles n'ont progressé que de 0,2%, ce qui est inférieur aux attentes et représente un ralentissement par rapport à la hausse de 0,7% enregistrée le mois précédent. En termes réels, corrigés de l'inflation, la consommation et les revenus disponibles accusent même une baisse de 0,1%.



SIPA PRESS

L'année dernière, la Réserve fédérale a porté ses taux directeurs à leur niveau le plus élevé depuis 2001.

Il semble que l'impact cumulé de plusieurs années d'inflation ait fini par rattraper les consommateurs et commencé à entamer leur épargne – ce que les entreprises qui vendent des produits non essentiels, comme Starbucks ou Kohl's [NDLR : chaîne de magasins de vêtements et d'articles pour la maison], soulignent lors de la publication de leurs résultats. Selon l'économiste en chef de BMO Capital Markets, Scott Anderson, le taux d'épargne a stagné à 3,6% en avril, comme en mars, soit un niveau bien inférieur à la moyenne de 5,2% établie sur douze mois.

Vendredi également, le baromètre des affaires de Chicago, également connu sous le nom d'indice des directeurs d'achat (PMI) de Chicago et jauge de l'activité économique dans la région, est tombé à 35,4 en mai, contre 37,9 en avril. S'il ne faut pas exagérer l'importance des indices PMI régionaux, celui-ci semble toutefois se distinguer des autres. Selon FactSet, en effet, il a atteint son niveau le plus bas depuis mai 2020, soit durant la période de confinement consécutif à la pandémie.

Tous ces indicateurs ont été publiés dans la foulée d'une révision à la baisse de la croissance du PIB au premier trimestre, jeudi, à 1,3% en rythme annuel, contre une estimation précédente de 1,6%. Cette révision est principalement due à une baisse des estimations de la consommation, qui suggère à nouveau un essoufflement du côté des consommateurs. Dans une note, les économistes de Capital Economics indiquent qu'ils s'attendent désormais à une croissance de seulement 1,2% au deuxième trimestre, contre une estimation de 2,7% il y a quelques semaines.

En bref, les signes de ralentissement deviennent difficiles à ignorer. Mais ils ne suffiront peut-être pas à influencer les calculs de la Fed tant qu'ils ne se manifesteront pas plus nettement dans les chiffres mensuels de l'emploi. Ceux-ci ont montré un certain ralentissement en avril, mais, avec 175 000 emplois créés, ils restent à un niveau correct. Le rapport sur le mois de mai sera publié vendredi. Les évolutions du marché du travail sont toutefois connues pour être des indicateurs retardés de la conjoncture : elles se manifestent plus tard que d'autres indicateurs lorsqu'un changement économique se produit. Mais les premiers signaux sont déjà là.

Aaron Back

(Traduit à partir de la version originale en anglais par Yves Adaken)

Edited from the original